



**HAL**  
open science

## Marges : espaces contestés et contestations dans l'espace

Gülçin Erdi, Bénédicte Florin, Roman Stadnicki

### ► To cite this version:

Gülçin Erdi, Bénédicte Florin, Roman Stadnicki. Marges : espaces contestés et contestations dans l'espace. N. Semmoud, P. Signoles (dir.),. Exister et résister dans les marges urbaines. Villes du Bassin méditerranéen, Editions de l'Université de Bruxelles, pp 177-214, 2020, 978-2-8004-1749-3. halshs-03027717

**HAL Id: halshs-03027717**

**<https://shs.hal.science/halshs-03027717>**

Submitted on 2 May 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Chapitre 4.**

### **MARGES : ESPACES CONTESTÉS ET CONTESTATIONS DANS L'ESPACE**

**Rédacteurs : Gülçin ERDI, Bénédicte FLORIN & Roman STADNICKI**

La rédaction de ce chapitre est l'œuvre conjointe des trois auteurs cités.



## INTRODUCTION

Nous étudierons ici, en articulant réflexions théoriques et études de cas, le rôle des habitants des quartiers de marges dans l'émergence de différentes formes de contestation et de résistance. En effet, si les modalités matérielles et idéelles de la mise en œuvre de l'urbanisation néolibérale sont diverses d'une ville à l'autre et si, en outre, des formes de régulation sociale et politique peuvent parfois en atténuer les effets les plus défavorables aux citoyens les moins pourvus économiquement et socialement, il n'en reste pas moins que les transformations urbaines, souvent brutales, engendrées par ce mode d'urbanisation, s'accompagnent fréquemment d'une violence matérielle et/ou symbolique. Pratique des pouvoirs publics en place, celle-ci bouleverse considérablement l'espace de vie et, plus largement, les rapports à la ville des habitants des marges, lesquels y résistent de différentes manières.

Ces résistances peuvent être exceptionnelles et visibles, notamment lorsqu'elles sont collectives et qu'elles se déploient dans les « arènes publiques » (Cefaï, 2007), mais elles peuvent aussi être discrètes, plus ordinaires, davantage localisées à l'échelle du quartier, émanant d'individus, de petits groupes ou de communautés spécifiques. Dans ce sens, A. Farge (1992) rappelle, à propos du Paris du XVIII<sup>e</sup> siècle, qu'« il y a mille façons de défier l'ordre : cela va du quolibet à la farce sournoise, des jets d'excréments à l'insulte et aux coups [...]. Les rébellions à la garde [il s'agit des agents de police], les défis à l'ordre sont pourtant des gestes significatifs d'insoumission ; des mécanismes de défense impulsifs face à un ordre mal toléré. Viser l'huissier ou le sergent, le propriétaire ou même tout simplement les gens de biens, c'est s'en prendre à ceux par qui circule l'ordre, la domination et la répression [...] ». Au mieux passées sous silence ou peu médiatisées, au pire étouffées dans l'œuf, ces résistances n'en gardent pas moins un caractère protestataire comme en témoignent dans les pages suivantes les nombreux exemples de micro-mobilisations émanant d'habitants de quartiers considérés par les acteurs dominants comme « marginaux ».

Les contestations et résistances sur lesquelles se fondent nos analyses ne sont jamais « hors-sol ». D'une part, elles se déclinent dans un espace urbain précis (celui du quartier, par exemple), même si elles peuvent en sortir, en particulier lorsqu'une contestation locale se diffuse, s'élargit et en vient à occuper une place centrale, ou bien, à l'inverse, lorsqu'une forte mobilisation centrale et visible provoque des contestations plus circonscrites localement, plus périphériques, et parfois inattendues. Quoi qu'il en soit de la diversité des lieux où se déroulent ces résistances, on peut affirmer qu'ils sont l'objet d'une appropriation, même éphémère, et qu'ils constituent une ressource spatiale que saisissent les habitants pour s'exprimer et pour (se) manifester. D'autre part, objet de concurrences et de convoitises avivées par les politiques néolibérales, l'espace urbain à ses différentes échelles peut être, en tant que tel, objet et enjeu de fortes tensions, défendu par les uns et « attaqué » par les autres – enjeu qui donne à cet espace un caractère éminemment territorial<sup>1</sup>.

Nous nous situons en effet dans le droit fil de la position selon laquelle le néolibéralisme est une

---

<sup>1</sup> Précisons que, hormis les travaux précurseurs de M. Castells (1975) sur les mouvements urbains ou ceux de R. Gould sur la Commune de Paris (1991), l'analyse de la dimension spatiale des mouvements sociaux en sociologie politique est assez rare et relativement récente (Hmed, 2008, Combes et al, 2016). Elle s'inspire surtout de la géographie nord-américaine (Massey, Allen, 1984 ; Sewell, 2001), même si les travaux d'H. Lefebvre (1968, 1972) et de M. Foucault (1975) sont aussi convoqués. Bien que, pour une majorité de géographes, l'« espace » – en tant qu'il constitue la « dimension spatiale des sociétés » – soit l'objet principal de leur discipline, il n'en reste pas moins que de nombreux aspects de cette spatialité sont demeurés peu investis ; tel est le cas, jusqu'à une date récente (Ripoll, 2005), du déploiement des mouvements sociaux et de leurs rapports aux territoires.

idéologie de la mobilisation du capitalisme dans un projet de généralisation des mécanismes marchands – et non une idéologie du désengagement de l'État (Peck, 2001 ; Brenner, Theodore, 2002b ; Peck, Tickell, 2002). En conséquence, les spécificités de la ville néolibérale sont de trois ordres, dont l'un nous intéresse particulièrement, à savoir celui des sociétés urbaines, y compris dans leurs dimensions spatiales – et son corollaire, la structuration de la ville<sup>2</sup>. Ainsi, dans le domaine de l'aménagement urbain à différentes échelles, la logique néolibérale a fait en sorte que « les mécanismes de la rente foncière soient réhabilités en tant qu'ils seraient la meilleure garantie de construire des espaces urbains vendables, et donc harmonieux »<sup>3</sup> – à moins qu'on ne juge préférable d'inverser l'ordre des adjectifs : harmonieux, donc vendables ! La nouvelle organisation des espaces urbains qui découle de ces processus et des politiques qui les accompagnent (Denis, 2011), ou les précèdent, dessine les enjeux territoriaux qui vont faire se coaguler les tensions : le renouveau des centres-villes, la reconversion/reconquête des friches de toutes natures (anciens espaces industriels, d'entrepôts, d'infrastructures), désaffectées et abandonnées, ainsi que des quartiers mal lotis (Barthel, 2009) et de toutes les dents creuses que les phases successives de construction n'ont pas remplies. La fragmentation socio-spatiale qui accompagne ces mouvements (Rousseau, 2012), avec la juxtaposition de quartiers de plus en plus homogènes et étanches, nourrit des mobilités résidentielles intenses souvent forcées pour les classes populaires, parce que les capitaux qui ont afflué dans le secteur immobilier, profitant des bulles financières successives<sup>4</sup>, ne se sont évidemment pas orientés vers le logement social, lequel aurait pu contribuer à stabiliser de larges couches à proximité des centralités.

C'est dans ce contexte marqué par des changements de grande ampleur, amplifiés par des politiques nationales et municipales – les gouvernements urbains – largement inspirées de l'idéologie entrepreneuriale (Harvey, 2010), que s'inscrivent nos études de cas. La dimension spatiale constitue donc l'un des fils conducteurs de nos analyses, à la fois parce que l'espace représente, comme nous l'avons déjà dit, une ressource et un enjeu, mais aussi parce que nous nous intéressons aux différentes échelles des résistances émanant des habitants, aux interactions entre elles et à leurs modes de circulation dans la ville. Le titre du présent chapitre *Marges : espaces contestés, contestation des marges* signifie pour nous que nous avons pour objectif de comprendre, par exemple, comment des micro-résistances, apparemment peu reliées entre elles, franchissent les limites/frontières des marges pour investir d'autres lieux. Comment se transforment-elles en mobilisations visibles ? Comment, dans d'autres cas, se transmutent-elles dans des espaces immatériels tels que les réseaux sociaux ? De quelles façons les rumeurs, les informations et les transmissions d'expériences se diffusent-elles d'un territoire à l'autre et passent-elles d'un groupe d'acteurs engagés dans la contestation à un autre ? Il importe, pour comprendre ces mécanismes, d'accorder toute l'attention qu'ils méritent aux acteurs à l'initiative ou parties prenantes de ces mouvements, leaders ou « courtiers de l'action » (Nay, Smith, 2002a), notamment parce qu'ils participent à donner à la résistance sa dimension politique – laquelle, toutefois, n'est pas toujours systématiquement explicite.

---

<sup>2</sup> Selon M. Rousseau (2012), les deux autres ordres qui constituent la spécificité de la ville néolibérale sont les politiques urbaines et les gouvernements urbains.

<sup>3</sup> Position exposée dans l'appel à communications du Colloque international « *La ville néolibérale : une thèse crédible ?* », organisé à Lyon et Saint-Étienne du 12 au 14 septembre 2012 par le LabEx IMU (Intelligence des Mondes urbains), Université de Lyon et Université Jean-Monnet de Saint-Étienne.

<sup>4</sup> Ces bulles financières sont la source de considérables bulles immobilières, lesquelles transforment le rôle de la ville : celle-ci, « simple "condition" pour l'accumulation [au temps du] fordisme, apparaît de plus en plus comme un élément crucial [*i.e.* une composante active] dans l'accumulation capitaliste [post-fordiste] » (Rousseau, 2012).

Les chemins de la contestation sont complexes et peuvent mener à des impasses quand la résistance échoue, qu'elle soit réprimée ou qu'elle se délite en raison de dissensions internes. Toutes les résistances ne sont pas vertueuses et leurs effets peuvent aussi conduire à des situations d'exclusion et de marginalité aggravées<sup>5</sup>. De même, les capacités de résistance sont inégales en fonction des positions sociales des individus, mais aussi des contextes politiques locaux, du fait de leur spécificité. Les cas turcs ou égyptiens en sont de bons exemples, leurs régimes autoritaires réprimant durement toute velléité de contestation ouverte ou discrète.

En dépit de ces freins et de la fragilité des mouvements de contestation, ceux-ci se sont multipliés au cours des deux dernières décennies. Les manifestations de désaveu des autorités (ou des dominants, quels qu'ils soient) ont revêtu aussi des formes plus diversifiées, tandis que, dans certains cas, elles ont pu s'additionner et converger pour alimenter des révoltes de grande ampleur, voire ce qui a pu être qualifié de « révolution(s) ». Ces mobilisations très visibles et très médiatisées (à juste titre) compte tenu de l'importance politique qu'elles revêtent, ont cependant parfois masqué des manifestations plus modestes, des « indignations » plus limitées, des refus davantage circonscrits, éphémères et sectoriels, mais qui, néanmoins, ont pu faire émerger une parole publique émanant de ceux qui, habituellement, n'ont pas voix au chapitre.

Pour appréhender cette « géographie des résistances » (Morrissey, 2010 ; Raffestin, 1980) dans ses dimensions spatiales, sociales et politiques, nous nous proposons d'adopter un propos en trois temps. Nous privilégierons pour commencer une entrée par l'« urbain », en tant qu'il est à la fois le lieu où s'expriment les contestations et le principal enjeu de ces dernières, notamment parce que les politiques néolibérales attisent les compétitions et tensions entre acteurs autour de la valorisation du foncier, de l'implantation des grands projets immobiliers – et autres opérations de grande ampleur (Signoles, 2014, p. 53-90) – et, plus largement, des transformations urbaines à l'œuvre. Dans un second temps, nous nous attacherons à l'étude de la diversité des formes de mobilisations émanant d'habitants de quartiers marginalisés (ou perçus comme tels) et qui peuvent, souvent de façon inattendue, franchir les frontières de ces marges pour se faire, peu ou prou, entendre. La troisième partie analysera les effets de retour de ces mobilisations sur les habitants des marges, particulièrement en matière de processus de politisation, envisagés ici plus largement que la sphère institutionnelle. Les exemples montreront cette dimension politique, à travers notamment ses effets émancipateurs, rassembleurs et réconciliateurs.

---

<sup>5</sup> On trouvera aussi des exemples de ces évolutions « négatives » dans le chapitre 1, plus particulièrement section 1.1, paragraphe C.

## Section 4.1 –

### Marges urbaines et droit à la ville

#### Introduction

Nous voudrions ici appréhender la place de la ville et, plus particulièrement, celle des quartiers « marginalisés » dans l'émergence de différentes formes de contestation et de résistance, à la fois individuelles et collectives. Pour ce faire, nous chercherons à mettre en évidence les interactions entre l'espace et ces résistances, notamment au travers, d'un côté, de ce que l'espace « fait » aux mobilisations et, de l'autre, de comment les mobilisations restructurent cet espace par le biais des modifications qu'elles introduisent dans les représentations sociales, culturelles et politiques des habitants.

Dans ce but, nous fournirons d'abord quelques éléments théoriques pour préciser les caractéristiques de la fabrique actuelle de la ville à l'ère néolibérale. Nous discuterons ensuite les liens entre cette fabrique et l'émergence des mobilisations urbaines, notamment dans les quartiers de marges. Enfin, il s'agira de montrer en quoi ces mobilisations s'inscrivent dans des revendications du type « droit à la ville », mettant l'accent sur le désir des habitants des marges d'être reconnus comme légitimes pour prendre part à la conception de leur espace perçu et vécu et d'être parties prenantes de ses éventuelles transformations.

#### A/ La ville, lieu et enjeu des contestations et mobilisations

Au cours des vingt dernières années, de nombreux auteurs se sont attachés, à la suite d'H. Lefebvre et de son ouvrage sur la *Production de l'espace* (2000), à préciser quelle signification l'espace urbain pouvait revêtir, en termes d'appropriation et de structuration, à l'heure du néolibéralisme. Ils s'appuient en particulier, pour ce faire, sur la critique que propose Lefebvre de l'*espace abstrait* des concepteurs, pour mettre en évidence l'importance de la pratique sociale et de la valeur d'usage de l'espace, fondée sur le droit à la ville pour les habitants. Dans ce sillage, des auteurs comme D. Harvey (2008) et E. Soja (2010) ont analysé les politiques urbaines actuelles comme étant la condition de la spatialisation du néolibéralisme, favorisant de fait la reproduction et l'approfondissement de l'injustice sociale et spatiale au sein des agglomérations urbaines<sup>6</sup>.

Quand bien même l'on admettrait que le néolibéralisme serait une idéologie fondée sur la « généralisation des principes de concurrence et de marché à toutes les sphères de la vie publique et privée » (Morange, Fol, 2014), il ne revêt pas partout les mêmes caractéristiques et ne produit pas les mêmes effets. Autant que nos analyses nous permettent d'en juger, il apparaît sous différentes formes et s'adapte aux conditions et aux systèmes politico-économiques de chaque pays. Les modes d'exercice

---

<sup>6</sup> E. Soja (2010) constate que : « Les mouvements sociaux urbains ne se produisent pas simplement dans l'espace urbain mais tâchent de transformer l'organisation socio-territoriale du capitalisme elle-même à différentes échelles géographiques. Le "droit à la ville" s'étend de ce fait vers un droit plus large à l'espace dans et au-delà de l'échelle urbaine ». Notre position sera plus nuancée, en ce sens que la finalité de nombre de mouvements sociaux n'est pas, explicitement, de transformer les effets des politiques néolibérales, d'une part ; et que, d'autre part, si l'extension du droit à la ville nous paraît avérée à partir des terrains étudiés, celle-ci est loin d'être généralisée et stabilisée.

de la concurrence, les modalités des privatisations, les nécessités plus ou moins impérieuses de la redistribution sociale et spatiale, en un mot les formes de régulation adoptées par les États et les types de gouvernements urbains, ne peuvent être entendus comme étant sans influence sur les effets urbains du néolibéralisme<sup>7</sup>. Autrement dit – et c’est ce que montrent les terrains étudiés de part et d’autre de la Méditerranée –, les restructurations néolibérales ne revêtent pas des formes prédéterminées et ne s’effectuent pas selon des modalités préétablies, mais dépendent des dynamiques locales et des « constellations de pouvoir » (Kuyucu, Ünsal, 2010, p. 1481).

En conséquence, nous ne considérons pas que le néolibéralisme soit, en tant que tel, la cause majeure de la montée – quand elle a lieu – des contestations urbaines. Disons-le autrement : le néolibéralisme n’est ni la cause immédiate, ni la cible directe de ces contestations, lesquelles résultent plus de ses effets, tels que ressentis par les populations dans leur vie quotidienne. Étant entendu que ce sont celles des marges urbaines qui ressentent le plus fortement et le plus négativement les conséquences de la mise en œuvre des orientations du système néolibéral, y compris dans ses dimensions spatiales. De fait, les acteurs sociaux éprouvent bien des difficultés à attribuer au néolibéralisme une aggravation de leur situation et de leurs conditions de vie, et leurs mobilisations, quand elles ont lieu, le mettent rarement directement en cause. Les effets des politiques néolibérales ne se manifestent pas systématiquement ou immédiatement ; ils sont souvent atténués par des mesures de compensation ; les processus induits sont complexes, peuvent être insidieux, et leur perception ne s’effectue pas toujours aisément aux échelles de la vie quotidienne (fragmentation et ségrégation socio-spatiale ; gentrification ; intensification des mobilités résidentielles, etc.). Et quand bien même ces processus seraient perceptibles ou ressentis comme tels, attribuer leur responsabilité aux politiques néolibérales demande une prise de conscience politique qui ne peut être systématique et totalement spontanée.

Pour autant, et malgré ces difficultés auxquelles les chercheurs sont confrontés, il est essentiel de tenter de définir les liens entre les mobilisations sociales et les effets des logiques néolibérales, mais aussi de rendre compte du chemin complexe de la prise de conscience politique de cette idéologie par les classes populaires (Merklen, 2009). On peut distinguer trois cas de figure.

- Tout d’abord, les contestations peuvent être organisées contre certains effets spécifiques négatifs du néolibéralisme, considérés comme des barrières à la réalisation des accomplissements personnels ou de groupe (Leitner et *al.*, 2007b, p. 13). Il ne s’agit pas ici, pour les acteurs contestataires, d’espérer ébranler en tant que tel le capitalisme sous sa forme néolibérale, mais plutôt de combattre ses effets immédiats sur leurs revenus et moyens de subsistance.

- Mais le néolibéralisme peut aussi être contesté même s’il n’est pas considéré comme le principal coupable : les mécontentements ciblent alors plus directement d’autres sources d’oppression et d’injustice, car immédiatement plus repérables, sans que, toutefois, soit complètement occultée la responsabilité du néolibéralisme, en tant qu’il est le cadre qui permet ou qui facilite le déploiement de ces autres sources.

- Un troisième cas de figure correspond à celui où différents groupes, contestant chacun de son côté le néolibéralisme, expriment des désaccords en raison des analyses divergentes qu’ils font de la situation – divergences généralement liées à des « visions du monde » antagonistes –, de conflits

---

<sup>7</sup> Le néolibéralisme ne signifie pas disparition de la régulation, mais remise en cause de sa nature à l’échelle étatique (État-providence) et réorientation de ses objectifs : comme l’écrivent Morange et Fol (2014), il s’agit d’« ouvrir au marché les domaines de la vie sociale qui lui échappaient » (Fawaz, 2009 ; Bayat, 2010). Il n’est pas non plus synonyme de suppression radicale de toutes les formes de redistribution sociale.

d'intérêts ou de personnes, de désaccords sur les stratégies à suivre pour résister, contester ou s'opposer, etc.

Chacun de ces cas de figure peut être illustré par des exemples dont nous nous contentons ici de rappeler le cadre, car ils seront plus longuement développés dans les sections suivantes (du même chapitre). Les manifestations contre la privatisation des services publics, par exemple le ramassage des ordures ménagères, s'inscrit dans le premier cas, comme le montrera l'exemple des chiffonniers de certaines grandes villes du Maroc (Florin, 2016a), dont l'opposition à la privatisation de leur activité s'effectue principalement sous la forme de transgressions et de contournements du « nouveau » système de ramassage des ordures. Les mobilisations des habitants du quartier de *gecekondus* de la vallée de Dikmen, à Ankara (Erdi Lelandais, 2016b) éclairent le deuxième cas de figure. Ils s'opposent en effet à un vaste projet de réhabilitation et restructuration préparé et mis en œuvre par la municipalité de la capitale. Leur cible principale est le maire, dont ils contestent le mode autoritaire et le refus d'engager la moindre concertation. Mais, au fur et à mesure du développement de leur résistance, ils en sont venus à s'élever contre l'oppression politique et à mettre en cause la course sans fin au profit dans les projets d'urbanisme. C'est à ces raisons qu'ils ont attribué le refus des autorités de prendre en considération leur droit au logement et à l'accès à la ville, et donc, en définitive, qu'ils ont pris conscience qu'ils étaient niés en tant que citoyens à part entière. Bien que se plaçant dans un contexte socio-géographique très différent de celui de la Turquie, D. Polanska (2016) montre, dans son étude des mouvements sociaux urbains en Pologne, que l'intensité et la portée des changements néolibéraux dans la sphère urbaine de ce pays, conjuguées à la crise financière mondiale, ont déclenché de la part des acteurs sociaux une critique plus explicite de la néolibéralisation. Cet exemple illustre, dans une certaine mesure, le troisième cas de figure, car les mouvements urbains qui découlent de ce contexte ont de fait favorisé un rapprochement entre des mouvements de squatters et d'autres de locataires, en dépit de leurs différences quant aux causes, à la structure organisationnelle et aux objectifs, identités et répertoires de leurs actions.

Toutes ces mobilisations, quels qu'en soient le type ou la forme – manifestation publique, contestation, résistance –, ont la ville comme scène, en même temps que ce sont ses transformations imposées d'en haut qui en constituent la cause principale. À propos de Barcelone, N. Benach et R. Tello (2014) ont montré comment les marges urbaines sont considérées, par les édiles et les responsables de l'urbanisme, comme des espaces de réserve qui, si les conditions en sont créées, sont susceptibles d'attirer de gros investissements et de produire des revenus immobiliers conséquents. En cela, elles s'avèrent indispensables au fonctionnement de la ville dans son contexte néolibéral. En conséquence, ceux qui y assurent le gouvernement urbain<sup>8</sup> fabriquent délibérément des « discours de stigmatisation, afin d'empêcher d'éventuelles transformations alternatives de ces espaces [...]. Ainsi [...], ceux-ci sont-ils, à proprement parler, bloqués afin de renforcer leur caractère de marges urbaines [...] » (*ibid.*, p. 64). Or, ces espaces sont habités et ceux qui y vivent revendiquent leur droit à exister. Leur quartier est le lieu privilégié où (et à propos duquel) les habitants contestent les décisions des acteurs publics. Arguant de leurs pratiques quotidiennes, mobilisant leurs réseaux de sociabilité, ils formulent leurs revendications qui, dans certains cas, font de ces marges les points de fixation de leur résistance (*id.*, p. 61). Le cas de Barcelone nous est d'ailleurs l'occasion de préciser ce que nous entendons par « résistance » : c'est un ensemble d'actions, de stratégies et/ou de tactiques, actives et/ou passives – et parfois même invisibles –, utilisées individuellement ou collectivement par des habitants dans leur

---

<sup>8</sup> Cela vaut pour les municipalités qui ont précédé l'élection, en 2015, d'une liste réunissant divers partis de la gauche dite radicale. Ada Colau, tête de liste, a été élue maire de Barcelone (réélue en 2019).

comportement et leurs pratiques quotidiens, afin de protéger leur mode de vie, ainsi que les spécificités sociales et culturelles de leur groupe/communauté d'appartenance, lesquelles ont été largement façonnées par leur intégration dans leur quartier et par leur manière d'investir la ville. Les résistances en question s'organisent généralement dans le but de réclamer une reconnaissance de la citoyenneté de ceux qui les mènent, étant entendu que celle-ci passe par la reconnaissance de leur lien identitaire à ce quartier d'appartenance (Erdi Lelandais, 2014a).

## **B/ Les habitants des marges urbaines face à la fabrique néolibérale de la ville**

Pour H. Lefebvre (2000 [1974]), l'espace comporte, en les intégrant, différentes dimensions en fonction de la position des acteurs concernés : espace perçu, espace conçu et espace vécu – ce qu'il appelle la « triplicité de l'espace », envisagée dans ses rapports dialectiques. La première renvoie aux représentations de l'espace que s'en font ceux qui y vivent, la seconde à la production de celui-ci par ceux qui ont la fonction et le pouvoir de concevoir la ville (planificateurs, urbanistes, technocrates, etc.) et la troisième à ses pratiques. Si, pour Lefebvre, l'espace produit impose un « ordre » qui exprime les rapports de production, l'espace perçu et celui vécu peuvent constituer des éléments importants susceptibles de créer et/ou d'alimenter les oppositions et résistances des populations à cet ordre.

Au sein des études urbaines, la fabrique de la ville – et les logiques qui la conditionnent – ont mobilisé depuis maintenant plus de trente ans l'attention d'un grand nombre de chercheurs. Plusieurs d'entre eux, en particulier anglophones, ont analysé le lien qui pouvait exister entre les façons de concevoir la ville, inscrites de plus en plus dans des logiques d'accumulation et d'extension du capital, et l'émergence de contestations/mobilisations dans l'espace urbain ; dans ce but et, tenant compte de la marginalisation de nombreuses populations, ils ont systématiquement mobilisé la notion de *droit à la ville* (Lefebvre, 1968) tout en l'utilisant selon leurs propres conceptions. Il en est ainsi d'A. Merrifield (2013) quand il souligne que ce droit n'en est pas un pour tout le monde.

Ainsi, les cas d'études explorés dans le programme ANR Marges ont permis de mettre en évidence, précisément, les effets de la mise aux normes des villes et de leur adaptation aux nouveaux besoins du capital sur les mouvements de contestation des populations, menacées dans leur droit à la ville. Au Maroc, H. Mouloudi (2010) décrit la mobilisation des habitants du quartier populaire de Bab Chaàfa-Sidi Ben Acher dans la médina de Salé contre le projet de Plan d'aménagement spécial (PAS) des berges de la vallée du Bou Regreg. Il s'agissait pour eux de s'opposer à leur éviction programmée, dont le but était, selon eux, de « construire dans ce secteur de nouveaux bâtiments qui vont servir à des équipements pour des activités de loisirs et de distraction destinés à satisfaire en priorité les désirs des visiteurs étrangers » (Mouloudi, 2015). Malgré l'asymétrie des rapports de forces entre les protagonistes, les habitants ont su réactiver rapidement les structures associatives locales, faire évoluer leurs répertoires d'action et mobiliser leurs soutiens au sein non seulement de l'arène politique locale, mais aussi de la société civile nationale. Ils sont ainsi parvenus à obliger le maître d'ouvrage à prendre en compte certaines de leurs revendications les plus importantes, en l'occurrence leur maintien sur place et le renforcement des équipements (*ibid.*). Des exemples similaires sont observables dans d'autres pays et montrent le lien entre l'éclosion des mobilisations diverses et la fabrique actuelle de la ville qui vise en premier lieu la marchandisation<sup>9</sup> des espaces urbains constituant des marges, que ce soit en périphérie, en péricentre ou dans les centres. Pendant longtemps laissés à l'abandon, dégradés et véritables

---

<sup>9</sup> À l'instar d'autres espaces urbains, les marges urbaines sont rendues librement accessibles au marché et sont de ce fait affectées par l'extension du capital.

repoussoirs, avec des équipements et des infrastructures obsolètes, certains secteurs qui les constituent sont désormais susceptibles d'être revalorisés, urbanistiquement, économiquement et socialement. Les opportunités foncières qu'ils représentent en font des zones vers lesquelles se portent les capitaux cherchant à s'investir à des fins spéculatives.

Analysée par H. Essahel (2015), l'éradication du bidonville de Douar El Kora, situé sur la corniche du bord de mer de Rabat, qui est l'une des opérations du programme national « Villes sans bidonvilles », constitue un autre exemple des mobilisations suscitées par l'éviction des populations de lieux valorisables. Il s'agit officiellement de supprimer une verrue trop visible dans l'espace urbain (2000 ménages environ), surtout à partir du moment où la densification a conduit à monter des étages en nombre tel qu'ils dépassent la hauteur des murs qui le ceignent et sont censés le cacher (« le mur de la honte » pour les bidonvillois). Mais les aménageurs avancent aussi un argument qui ne convainc que ceux qui veulent être convaincus, à savoir que la libération des terrains occupés par les baraques permettra « de réconcilier la ville avec sa façade maritime » ! À la différence d'autres quartiers du même type, douar Kora était le lieu d'une multitude d'activités commerciales (dont un gros marché), de services et artisanales. Sa destruction a atteint sa population non seulement en remettant en cause son droit à habiter en ce lieu, mais aussi en supprimant nombre d'emplois qu'elle occupait et en affectant négativement sa vie quotidienne. Les oppositions à la mise en œuvre du projet de résorption favorisent la relance des dynamiques au sein d'associations ou de collectifs revendiquant un effort d'équipement et l'installation des infrastructures de base (électricité, eau potable, voirie aménagée, assainissement).

Parmi les cas d'étude du programme ANR Marges, la Turquie apparaît particulièrement représentative du caractère dominant et autoritaire du néolibéralisme dans les projets urbanistiques, à travers l'urbanisation accélérée dans les métropoles, sous le pouvoir du Parti de la Justice et du Développement (AKP) depuis 2004 (Erdi, 2017a). Les quartiers informels et marginaux composés de *gecekondus* (cf. Encadré 1.1) étaient les premiers visés puisque leur statut illégal facilitait à l'État les expropriations massives avec des coûts d'acquisition relativement bas. Certains projets ont également été entrepris dans des quartiers historiques légaux, mais devenus insalubres avec le temps, abritant des populations diverses et notamment des minorités ethniques et des migrants sans papiers. Mobilisées contre toute forme d'urbanisme autoritaire, les associations émanant de la société civile ont cherché à sensibiliser l'opinion et les organismes internationaux sur, notamment, l'ampleur des déplacements forcés. En juin 2009, le groupe consultatif de l'ONU-Habitat sur les expulsions forcées a ainsi été invité par des associations à visiter certains quartiers comme Ayazma, Başibüyük, Sarıyer, Tarlabası et Sulukule à Istanbul, dont environ 80 000 résidents avaient été expulsés pour être réinstallés à la périphérie de la ville. On estime aujourd'hui à plus de 150 000 le nombre d'habitants déplacés dans la région métropolitaine d'Istanbul (Erdi Lelandais, 2016b). Toutefois, l'extrême autoritarisme avec lequel ces projets urbanistiques sont mis en œuvre et le peu de cas qu'ils accordent aux populations résidentes font que, très souvent, le gouvernement AKP et les municipalités que ce parti dirige ont rencontré des résistances fortes – quoiqu'inégalement. C'est à Sulukule, quartier historique et central d'Istanbul, construit tout à fait réglementairement, que se structurèrent les premières formes d'un mouvement de résistance qui dura de 2004 à 2009. Ce quartier, dont la population était très majoritairement tsigane, a été profondément transformé par un projet – dont les composantes n'avaient jamais été discutées quand il fut lancé, en 2004 – qui prévoyait sa destruction et le déplacement d'une grande partie des habitants vers une cité de logements collectifs (Taşoluk) éloignée de 40 km du centre d'Istanbul. Sur l'emplacement libéré, des programmes immobiliers

destinés aux classes sociales aisées ont été réalisés (Fig. 4.1 et 4.2). Ce cas montre aussi comment la résistance d'une minorité à son éviction peut se conjuguer à la défense de son identité culturelle et du tissu socio-historique de son quartier. Sous l'impulsion de certaines associations favorables à une urbanisation participative (Chambre des architectes et des ingénieurs, *Human Settlement Association...*), une mobilisation s'est en effet organisée dans le quartier à partir de 2006 afin d'améliorer les conditions de réinstallation, mais sans pour autant aboutir à un succès véritable en raison de l'inexpérience des habitants à se mobiliser et de divergences d'opinion entre eux. À l'instar d'autres opérations de rénovation à Istanbul, la mobilisation n'en souligne pas moins la ferme volonté des habitants de changer le regard porté sur eux et, surtout, d'être associés à l'aménagement de leur espace résidentiel.

**Figures 4.1 et 4.2. Maisons de Sulukule avant et après le projet de rénovation urbaine.**



Clichés : G. Erdi, 2007 et mars 2011.

En Égypte, des luttes nombreuses ont été menées contre les autorités municipales ou celles, déconcentrées, de l'État par les habitants soutenus par des organisations militantes (Ben Othmane, Stadnicki, 2015). Certaines d'entre elles aboutirent à des succès, telles celles qui permirent aux habitants des îles nilotiques du Caire de rester sur leur terre, ou bien à ceux du quartier central de Boulaq d'être épargnés par les expulsions programmées par l'avancée du chantier qatari des Nile Towers sur la corniche du fleuve. De même, il a pu être observé à l'échelle des quartiers de cette métropole de très nombreuses micro-mobilisations, aux formes et aux motifs très variés. Dans un assez grand nombre de cas, cependant, elles étaient liées à la contestation des « nouveaux standards de régularisation des quartiers informels, marqués par les paradigmes libéraux, [qui] visent à les légaliser et à distribuer des titres fonciers aux habitants » (Verdeil, 2011), en application des théories libérales d'H. De Soto (2005)<sup>10</sup>. Or, ces politiques de « marchandisation des *ashwayiat* » (quartiers informels du Caire) conduisent à une inflation du prix des logements et donc à l'aggravation des difficultés à se loger, surtout pour les moins aisés. On peut penser que la multiplication des mobilisations de ce type, qui finissent par mettre en cause les logiques néolibérales de l'urbanisme et de la fabrique de la ville (au Caire ou ailleurs), a certainement contribué à accroître la conscience « politique » d'un plus grand nombre d'habitants des quartiers marginalisés, en même temps qu'elle a été l'occasion de l'émergence de leaders, souvent jeunes et éduqués, capables de mener les luttes... et les négociations avec les autorités. On peut y voir une sorte de banc d'essai dont les révoltes de 2011<sup>11</sup> seraient le

<sup>10</sup> Pour une analyse critique des applications, principalement en Égypte et en Inde, des théories de De Soto, on peut consulter É. Denis, 2011 et 2012.

<sup>11</sup> Nous n'engagerons pas ici le débat sur la meilleure façon de dénommer ou de qualifier ces événements : « crise politique », « révolte », « révolution », « processus révolutionnaire », ne serait-ce que parce que la littérature

prolongement (Verdeil, 2011).

Selon I. Berry-Chikhaoui et A. Deboulet (2002), il est possible de discerner, dans les politiques néolibérales visant les quartiers de marge, l'utilisation par les décideurs d'indicateurs ou de critères permettant de définir des « niveaux » de précarité<sup>12</sup>, faisant en sorte que ceux du bas de l'échelle sont susceptibles d'être les plus stigmatisés – autrement dit, les moins susceptibles de se mobiliser. Parmi ces critères, celui du caractère légal ou illégal du quartier de résidence a longtemps été perçu comme dessinant une frontière stricte - de nature sociale et symbolique – entre des quartiers produits par les filières officielles de la promotion foncière et immobilière et l'habitat non réglementaire, entre urbanisme et « anarchie », ordre et désordre, pratiques professionnelles, légales et légitimes, pratiques « spontanées », illégales et donc illégitimes.

Le lien entre les politiques néolibérales à l'œuvre dans la fabrique des villes, d'un côté, et, d'un autre côté, l'augmentation des contestations urbaines est manifeste, d'autant que celle-ci s'accompagne souvent d'une remise en cause explicite des idéologies à l'œuvre. L'émergence de ces mobilisations revêt d'autant plus de sens que de nombreuses recherches (Mayer et al., 2016 ; Leitner et al., 2007b)<sup>13</sup> soulignent l'effet potentiellement démobilisateur du système néolibéral, en ce qu'il casserait chez les individus leur croyance de pouvoir changer le cours des choses en s'organisant collectivement. À ce propos, D. Harvey (2015, p. 45) rappelle que « [...] l'éthique néolibérale d'un individualisme poussé peut devenir le modèle de la socialisation de la personnalité humaine ». C. Gintrac et M. Giroud (2014, p. 7) montrent par ailleurs que, dans le contexte néolibéral, « la ville reste le lieu par excellence du politique, même si un consensus politique tend à s'imposer et à inhiber les formes d'opposition aux politiques urbaines, à tel point que certains auteurs évoquent une ville « postpolitique ». Ces deux mêmes auteurs soulignent également que « cette tendance lourde ne saurait toutefois les éteindre tout à fait, et c'est encore à travers les mobilisations urbaines que s'exprime la revendication politique [...] » (*ibid.*).

### **C/ Revendiquer le droit à la ville depuis les marges urbaines**

Les situations géographiques variées que nous venons d'exposer témoignent que la marchandisation de l'espace urbain favorise, au Sud comme au Nord, l'expression, de la part des habitants, de leur volonté de pouvoir vivre et résider « normalement » en ville et d'être en mesure d'investir les espaces urbains sans avoir à renier leurs modes de vie ou leur culture : ces revendications couvrent des champs très variés, tels que le droit au logement, le droit d'user sans contrainte des espaces publics (comme les parcs publics), celui d'avoir accès aux aménités urbaines, aux services sociaux et à l'éducation de manière équitable. Les exigences portent aussi sur la reconnaissance du droit à la mobilité. La plupart

---

« scientifique » relative à ces mouvements qui ont affecté le monde arabe en 2011 est pléthorique et qu'il est possible d'y trouver des tenants de l'un ou de l'autre terme. Toutefois, on trouvera une mise au point efficace sur ces notions dans C. Hmed et L. Jeanpierre (2016).

<sup>12</sup> Il s'agit en fait d'indicateurs assez classiques utilisés depuis longtemps dans la plupart des études de préparation des opérations de réhabilitation des bidonvilles ou des quartiers d'habitat non réglementaire. Les principaux de ces indicateurs sont le niveau de vie et les revenus, le lieu de naissance, la taille de la famille, la durée d'installation en ville, le type d'emploi, le statut juridique du quartier de résidence, etc.

<sup>13</sup> À partir d'exemples choisis dans différents pays, en Europe ou sur le continent américain, et à travers l'analyse des mouvements de locataires ou de squatteurs, ou encore de ceux menés contre les grandes opérations immobilières, ces auteurs ont souligné la difficulté d'émergence et de convergence des mobilisations. Ils estiment toutefois que, malgré les difficultés, il y a parfois des mobilisations qui arrivent à obtenir gain de cause face aux politiques urbaines néolibérales.

de ces revendications émanent des quartiers populaires marginalisés, voire stigmatisés en raison de leur composition sociale, religieuse, politique ou ethnique. Elles peuvent être analysées à l'aune de deux concepts dialectiquement liés : le droit à la ville et la justice spatiale – sur lesquels nous reviendrons plus en détail dans les paragraphes suivants du même chapitre. Soulignons toutefois dès à présent le point suivant : le droit à la ville implique que les citoyens-citadins et les groupes qu'ils constituent en certaines circonstances peuvent (doivent) avoir accès à tous les réseaux et circuits de communication, d'information, d'échanges. Le droit à la ville légitime le refus des citoyens d'être écartés de la réalité urbaine par une organisation discriminatoire et ségrégative. Quant à la notion de justice, polysémique, elle reste un levier politique essentiel, mobilisateur, compris et vécu par les citoyens dans leur quotidien, alors même que le doute généralisé sur l'ensemble des grands récits explicatifs du monde relativise cette question. Les oppositions et les contestations trouvent généralement leur fondement dans la référence au droit à la ville et à la justice spatiale<sup>14</sup>. C'est le cas des résistances des populations des marges, comme celles des « guicheurs »<sup>15</sup> du Douar Dlim à Rabat s'opposant depuis 2004 à leur expropriation/expulsion (El Kahlaoui, 2017), ou de celles de Wilhelmsburg à Hambourg où le réseau *Recht auf Stadt* [Droit à la ville], créé en 2009, s'insurge contre la gentrification du quartier et les difficultés de larges catégories d'habitants à s'y maintenir ; c'est aussi le cas des émeutes urbaines qui posent la question raciale en demandant justice, comme à Londres en 2011, après la mort d'un Britannique d'origine antillaise de 29 ans, dans une fusillade avec la police à Tottenham, quartier populaire et multiethnique, ou à Ferguson (États-Unis) en 2014, où un policier blanc a tiré plusieurs fois sur un jeune homme noir de 18 ans qui, selon les témoignages, s'enfuyait les bras levés. Mais c'est encore le cas pour les occupations de places emblématiques, telle que la place Syntagma à Athènes en 2011 pour protester contre le plan d'austérité imposé par ses financeurs à la Grèce, ou le parc Gezi à Istanbul en 2013 pour contester le projet autoritaire de destruction du parc pour faire la place à une opération immobilière (Erdi Lelandais, 2016a).

Ces différents exemples, loin d'être exhaustifs, ainsi que d'autres que nous avons évoqués dans les paragraphes qui précèdent, témoignent de mobilisations et de contestations émanant le plus souvent de populations des marges, écartées de la vie urbaine par des mesures discriminatoires ou ségrégatives. En cela, elles s'inscrivent tout à fait dans la conception lefebvrine du droit à la ville, considéré non comme un simple droit, mais bien comme un mode d'exister dans la ville valant pour tous ses habitants. Au bout du compte, la satisfaction de ce droit, dans sa dimension la plus large, crée les conditions pour que tout citadin soit un citoyen, ainsi que le proposent Kofman et Lebas dans leur relecture de Lefebvre et *al.* (1996, p. 34).

---

<sup>14</sup> Sur ce sujet, on se référera notamment aux articles publiés dans la revue *Justice spatiale*, en particulier ceux qui réinterrogent et revisitent la notion de droit à la ville de H. Lefebvre. Voir : <https://www.jssj.org/>

<sup>15</sup> Les terres de statut *guich* sont des terres dont le statut foncier est particulier. Elles sont la propriété éminente de l'État marocain, qui en a concédé l'usufruit à des tribus, en contrepartie de la mise à disposition de leur force militaire au service du *Makhzen*. Toutefois, l'évolution récente conduit à ce que les « guicheurs » tendent à se considérer comme propriétaires de leurs tenures, ce qui est source de conflits sérieux avec l'État (Essahel, 2011, p. 11).

## Encadré 4.1

### ***Sulukule : la lutte des Roms pour leur maintien dans le quartier et pour la reconnaissance de leur identité***

Par G. Erdi, d'après G. Erdi, 2014a

Dans ce quartier dont la population est majoritairement Rom, les mobilisations exprimaient son opposition à son éviction et à la réalisation de grands projets immobiliers par la municipalité stambouliote. L'argumentaire établi et les slogans mis en avant insistaient en premier lieu sur le caractère « inhumain » [*insanlık dışı*] des projets urbains promus par la municipalité AKP. Ce caractère était dû, selon les contestataires, au traitement inégal des différents acteurs par les autorités : soutien massif, politique, administratif et financier, aux promoteurs et investisseurs ; mépris envers les habitants, jamais informés en temps utile des projets et de leurs composantes précises. En second lieu, la « Plateforme de Sulukule », créée à la suite de cette première mobilisation, a élargi le cadre de sa critique en montrant que tous les projets de restructuration urbaine visaient systématiquement les quartiers défavorisés d'Istanbul et cherchaient non seulement à en expulser les catégories sociales les plus pauvres, mais aussi à multiplier les obstacles pour que les déplacés – ou « déguerpis » selon les cas – ne puissent pas se reloger dans un autre quartier du centre de la ville. Pour s'opposer à ce processus d'une violence extrême et aux effets redoutables, habitants et militants associatifs ont développé une rhétorique destinée à rappeler l'ancienneté historique de la présence des Roms à Sulukule, fondé sous l'empire byzantin ; les Roms seraient les « vrais » habitants, les « vrais » propriétaires de ce quartier et ils ont donc autant le droit d'y vivre que tout autre citoyen turc. Leur identité, leurs traditions, leurs habitudes ne doivent pas servir de prétexte à la remise en cause de ce droit qu'ils considèrent comme légitime.

La formalisation de ces revendications de reconnaissance témoigne d'une prise de conscience progressive. Dans ce processus de conscientisation et de politisation, la gravité de la situation a conduit les Roms du quartier à réfléchir sur leur place dans la société stambouliote, en tant que citoyens à part entière.

Le président de l'Association de la culture rom de Sulukule explique à ce propos :

« Avant le projet, le réflexe était de ne pas s'opposer à l'État. Cela s'explique par le dénigrement et le mépris [dont sont victimes les Roms] depuis des siècles. Il n'y avait pas d'organisation, d'esprit de résistance, ni de conscience politique. Moi-même, je n'ai que le diplôme de l'école primaire. C'est avec ce projet que j'ai appris à rédiger des lettres officielles ; je suis devenu à la fois urbaniste, juriste, activiste et orateur. Nous avons compris qu'il faut défendre nos droits et que nous avons également notre mot à dire sur des décisions qui nous concernent. »

Şakir, 43 ans, habitant de Sulukule ; entretien réalisé par G. Erdi le 15 mars 2012

À Sulukule, c'est donc bien, au bout du compte, la question de la citoyenneté qui est posée par les acteurs de la mobilisation et de la résistance au projet municipal, dépassant ainsi largement les objectifs d'une simple opposition à une opération d'urbanisme. Le cas se rapproche de celui des gitans sédentaires à Perpignan, étudié par D. Giband et C. Siino (2013), pour lesquels « l'appartenance ethnique est mise en avant pour une double revendication de citadinité (droit à la rénovation urbaine pour des habitants gitans historiquement relégués) et de citoyenneté (droit à être entendus comme citoyens français de longue date) ». De fait, comme l'affirment les mêmes auteurs, on peut constater que, « en complément à la citoyenneté traditionnelle, réduite à la conduite civile ordinaire, s'affirme une citoyenneté dans les combats pour l'égalité et la reconnaissance de spécificités culturelles. Elle assume des positions conflictuelles avec les autorités » (*ibid.*, p. 167). Elle prend ainsi la forme d'un engagement pour la préservation (et la défense) des territoires dans lesquels s'inscrivent les espaces de vie de la quotidienneté et dont la cohésion est assurée, entre autres, par l'importance des liens de voisinage (Dorier-Apprill, Gervais-Lambony, 2007 ; Bonny et *al.*, 2012), l'un et l'autre de ces caractères étant directement menacés par l'action des autorités municipales ou nationales. Il va de soi, cependant, que cette opposition, aussi forte qu'elle soit, ne signifie pas qu'elle implique refus de

négociation avec ces mêmes autorités.

Dans le domaine de l'urbanisme, revendiquer sa citoyenneté (urbaine) signifie que l'on exige le droit de participer directement à la conception et au suivi des projets qui sont susceptibles d'agir sur l'espace urbain en général et sur l'espace de son quartier en particulier. C'est la condition pour être en mesure d'assurer un contrôle visant principalement à garantir un usage partagé des lieux et le caractère équitable – c'est-à-dire non ségrégatif – des opérations. Pour ceux qui militent en ce sens, la fabrication de la ville doit être considérée comme procédant d'une création collective effectuée par et pour les résidents. La montée en puissance, et donc en généralité, du mouvement conduit par les habitants du quartier de Sant'Elia, à Cagliari, pour s'opposer aux effets jugés destructeurs (urbanistiquement et sociologiquement) de la spéculation qui s'y déploie, s'est accompagnée de l'élaboration d'un certain nombre de préconisations, formulées par les résidents et les militants associatifs engagés dans le combat, pour sortir le quartier de son isolement et réduire sa situation de « marge » avec les représentations négatives qui l'accompagnent (Cattedra, Memoli, 2014, p. 131).

Si, pour un citoyen (ou un habitant d'une ville), lutter pour faire reconnaître son droit à la ville, puis le faire respecter, peut s'inscrire dans un processus qui conduit à la revendication de citoyenneté – autrement dit, si droit à la ville et citoyenneté sont étroitement imbriqués –, le passage de l'un à l'autre n'est jamais automatique. La question se pose, en effet, de savoir quel est le degré effectif d'appropriation, par les acteurs de base – *i.e.* les citoyens ordinaires –, de la notion de droit à la ville et de saisir comment les leaders et « passeurs » accompagnent et facilitent sa compréhension. Dans un long entretien qu'elle a conduit avec Manal al-Tibi, une militante égyptienne des Droits de l'Homme, puis du droit au logement, A. Deboulet (2011) montre combien, dans les parcours et expériences des militants, les droits (à la ville/au logement) sont imbriqués et posés comme tels dans l'intermédiation. Après avoir commencé à agir au sein de diverses organisations de défense des Droits de l'Homme dans l'Égypte d'Hosni Moubarak et avoir été confrontée à la violence qui sévissait à l'occasion de l'expulsion des habitants de certains quartiers populaires (années 1990), cette militante a créé le *Centre égyptien pour les droits à l'habitat*<sup>16</sup>, dont l'action se décline sous différentes formes, certaines discrètes, d'autres se situant sur un terrain plus politique – par exemple celle en faveur d'un droit à un logement de substitution pour les habitants expulsés, qui aboutira à une loi promulguée en 2008. Mais l'essentiel du travail de cette ONG consiste à sensibiliser les populations, les médias et les responsables à différents niveaux sur la manière dont sont conduites les expulsions, notamment lorsqu'elles sont placées sous la responsabilité de l'Armée. Intégrée dans un puissant réseau international d'organisations de défense du droit au logement et mobilisant les nouvelles technologies à sa disposition (création, par exemple, d'une page *Facebook*), l'ONG estime avoir réussi à stopper les expulsions prévues visant un quartier du centre du Caire<sup>17</sup>. Pour A. Deboulet, qui conduit l'entretien de Manal al-Tibi, de telles actions, engagées avant la « révolution » de 2011, témoignent de « nouvelles formes de contestation menées dans les interstices de l'État autoritaire », ainsi que de la multiplication des luttes urbaines pour le droit au logement et, plus largement, le droit à la ville (Deboulet, 2011).

Passer de contestations animées et, éventuellement, structurées à l'échelle locale à une visibilité à l'échelle de la ville tout entière, et pourquoi pas au-delà, nécessite de la part des militants qui jouent le rôle de leaders de disposer de compétences particulières, de réseaux efficaces et d'être convaincus

---

<sup>16</sup> Ce Centre a été créé avec des juristes égyptiens et grâce au soutien financier et moral d'une fondation norvégienne, la *Housing International Coalition*.

<sup>17</sup> Affirmation émanant de l'ONG elle-même, qu'il faudrait confirmer par des enquêtes de terrain et des entretiens tant auprès des décideurs que des autres acteurs engagés.

que ce changement d'échelle est payant (pour les adhérents-habitants). Les exemples sont multiples de telles tentatives, les unes ayant réussi, les autres échoué. Parmi les premières, un exemple parmi d'autres se situe à Istanbul, où s'est tenu les 26 et 27 juin 2010 le *Forum social européen*, au cours duquel des séances (panels, réunions) étaient organisées par des groupes d'opposition et différents acteurs urbains, généralement opposants aux politiques urbaines de l'AKP. À leur occasion, le concept de droit à la ville a été longuement discuté, de telle sorte que, à l'issue de l'une d'elles, il a été proposé comme slogan unificateur des luttes en cours et à venir<sup>18</sup>. Erdogan Yildiz, un militant vivant dans l'un des quartiers concernés et dont le degré de conscience est manifestement élevé, déclare, à la suite de cette proposition : « Ainsi, nous pouvons [faire en sorte que], dans nos villes, la lutte se porte non seulement sur le droit au logement, mais aussi sur le droit à la ville, non seulement pour la classe ouvrière, mais aussi pour la classe moyenne. À moins d'unir tous les acteurs d'une ville, la lutte pour le droit à la ville ne sera pas complète »<sup>19</sup>.

Alors que l'idéologie néolibérale et les politiques qui s'en inspirent participent de manière décisive à la montée des individualismes, chacun se préoccupant avant tout de son seul intérêt personnel – une tendance que même certaines ONG favorisent ou encouragent, ne serait-ce qu'inconsciemment parfois – et qu'elles contribuent, ce faisant, au délitement de toutes les formes de solidarité sociale<sup>20</sup>, la résistance qu'opposent les habitants à ce processus en réclamant collectivement leur droit à exister dans « leur » ville doit absolument retenir l'attention – et être salué ! Ceci étant, toutes les manifestations de résistance ne revêtent pas des formes aussi visibles que celles que nous avons retenues pour notre analyse (Le Caire, Istanbul, Cagliari). Nombreuses sont celles où les groupes et communautés affectés n'ont pas vraiment les moyens, ni les compétences, ni la force pour structurer un mouvement de protestation, mobiliser des adhérents, rechercher des soutiens efficaces (associations ou ONG, collectifs d'avocats, relais dans les médias, etc.) et, *in fine*, constituer un front de résistance suffisamment solide pour avoir une chance de gagner contre des adversaires bien mieux armés sur tous les plans. En ces cas, la résistance revêt des formes plus ordinaires et s'exprime de manière moins visible, tout en prenant appui sur les revendications de la vie quotidienne, généralement plus discrètes (Erdi Lelandais, Florin, 2016a), comme cela sera montré dans la prochaine section (4.2) du même chapitre.

---

<sup>18</sup> À l'initiative de cette proposition, on trouve des habitants-défenseurs de leur quartier, des militants dans diverses organisations agissant dans des quartiers populaires, ainsi que des universitaires actifs dans des groupes ou mouvements contestataires (d'opposition à l'AKP). Citons deux de ces mouvements : İMECE [*Mouvement de l'urbanisme pour le peuple*] qui produit des rapports critiques sur les effets des politiques de transformation urbaine, et Dayanismaci Atölye [*Atelier de Solidarité*], un groupe de travail qui propose différentes stratégies de résistance et favorise des alternatives à la planification et à la construction immobilière « officielle ».

<sup>19</sup> L'interview dans son ensemble peut être lue sur le site *Reclaim Istanbul*.

<sup>20</sup> J. Elyachar, dans son ouvrage publié en 2005, note comment, au Caire, ces politiques à première vue progressistes créent un « marché de dépossession » qui cherche à faire disparaître l'économie morale fondée sur le respect mutuel et la réciprocité, au profit des groupes capitalistes et des institutions qui favorisent leurs actions. On pourrait aussi citer ici les injonctions de H. De Soto (2005) à la prise en charge individuelle des pauvres par eux-mêmes et à mobiliser leur « capital dormant ».

## **Section 4.2 – Quand les marges se mobilisent : des résistances ordinaires à la contestation ouverte**

### **Introduction**

L'attention que plusieurs des chercheurs participant au programme Marges ont portée aux résistances et aux luttes émanant des habitants des quartiers populaires n'a pas attendu les années 2010 et la survenue d'événements exceptionnels par leur soudaineté, leur ampleur et la dimension politique de leurs revendications<sup>21</sup>. Les travaux entrepris dans ces années pré-« révolutionnaires » s'en tenaient cependant – force est de le reconnaître – à rendre compte et à expliquer des conflits locaux, certes parfois violents et mettant en cause les autorités et leurs représentants au plus haut niveau, mais sans pratiquement jamais connaître une large diffusion à l'échelle d'une agglomération urbaine et moins encore à celle de tout un pays. Le contexte qui a prévalu juste avant les événements de 2011, et qui a perduré les années qui ont suivi immédiatement, a favorisé une multiplication d'études empiriques et nous a obligés – comme ce fut le cas de tous les chercheurs – à reconsidérer nos interprétations, étant entendu que le débat demeure entier quant à savoir si ces actions collectives multiples, souvent discrètes parce que très localisées, souvent aussi répétitives (quasi quotidiennes dans certains cas), pouvaient être considérées comme des actes subversifs, potentiellement dangereux pour les pouvoirs en place puisque ceux-ci se sont avérés incapables de les étouffer dans l'œuf.

### **A/ Héritages et nouveaux registres d'action des luttes récentes**

Indépendamment de ces différentes postures ou interprétations, nous voudrions insister sur l'importance accordée, par un très grand nombre de chercheurs, préalablement aux événements de la décennie 2010, aux situations où des tensions sociales et politiques s'exprimaient, notamment dans le champ urbain (Bennani-Chraïbi, Fillieule, 2003)<sup>22</sup>. Au-delà des motivations personnelles de ces chercheurs (engagement politique ou militant), surtout de ceux ayant investi des terrains situés dans des pays ou régions marqués par des régimes autoritaires, on peut penser que la principale raison de leur intérêt pour les mouvements de protestation urbains réside en ce qu'ils ont, dès les années 1990, intégré la dimension actorielle. Dans les quartiers populaires, en particulier ceux des marges, cela signifie qu'ils ont reconnu les capacités d'action et compétences des habitants, avant d'analyser leurs relations, à vrai dire souvent ambivalentes, au politique<sup>23</sup>. Toutefois, parmi ces recherches, celles consacrées aux actions collectives menées par les habitants des marges privilégient les explications par la demande d'intégration à la ville plutôt que celles en termes de « résistance » ou de

---

<sup>21</sup> Nous nous référons ici aux révolutions tunisienne et égyptienne de 2010-2011, mais aussi aux mouvements de protestation en Turquie (parc Gezi, mai 2013) ainsi qu'aux mouvements des Indignés qui se sont déroulés dans plusieurs villes européennes – désignation apparue en premier en Espagne en mai 2011).

<sup>22</sup> L'ouvrage dirigé par M. Bennani-Chraïbi et O. Fillieule (2003) est précurseur en ce qu'il se place en rupture avec les recherches essentialistes et culturalistes sur le « monde arabo-musulman ».

<sup>23</sup> Il n'est pas le lieu, ici, d'établir la liste de ces travaux de recherche. Nous pouvons toutefois préciser qu'elles correspondent à un tournant épistémologique, notamment au sein de l'UMR URBAMA, lors de cette décennie 1990. Celui-ci a correspondu à l'inscription, dans la programmation de cette UMR, d'axes de recherche concernant, par exemple, la citoyenneté et les compétences des citoyens ordinaires. Parmi les travaux collectifs qui en sont issus, on peut citer : Lussault et Signoles, 1996 ; Berry-Chikhaoui et Deboulet, 2000]. On signalera à ce sujet les travaux, que l'on peut qualifier de pionniers – du moins pour monde arabe – entrepris et publiés dans le cadre de l'UMR URBAMA (CNRS et Université de Tours) : voir, entre autres, Lussault et Signoles, 1996 ; Berry-Chikhaoui et Deboulet, 2000.

« contestation » ouverte du pouvoir, exception faite cependant de celles faisant de l'islamisme radical le moteur principal de ces actions (Singerman, 2003 ; Haenni, 2001, 2005a).

Les pouvoirs en place ont, peu ou prou, répondu à ces demandes d'intégration par l'élaboration de programmes de lutte contre la pauvreté, de construction de logements sociaux ou en accession à la propriété (grands ensembles)<sup>24</sup> ou de redistribution (très inégale) des richesses nationales et de la manne pétrolière, etc. – et ce afin de garantir une relative paix sociale et de prévenir, autant que faire se pouvait, les explosions de mécontentement. Certes, on pourrait arguer ici que les « émeutes du pain », anciennes et récurrentes dans les pays du Monde arabe, constituent des mobilisations populaires qui émanent en grande partie des habitants des marges urbaines (Ben Amor, 2016). Toutefois, ces « émeutes » exprimaient davantage une exigence de plus large redistribution de la richesse au profit des plus pauvres et de ceux vivant dans les régions les plus marginalisées des pays concernés, que la revendication d'un plus juste partage du pouvoir et d'une plus grande écoute de celui-ci aux revendications des habitants des marges<sup>25</sup>. Ce qui s'est produit dans le bassin minier de Gafsa (Tunisie) avant les événements de la fin 2010 est un bon exemple de la difficulté à distinguer les différents types de mobilisations et d'actions, tant les causes, les lieux, les formes et les modalités s'enchevêtrent. Les auteurs qui ont analysé le contexte de ces événements très graves ayant occasionné morts, emprisonnements, tortures à l'encontre de leurs initiateurs et de leurs participants, partagent le constat que les motivations en étaient, au départ, essentiellement d'ordre socio-économique (création d'emplois ; amélioration des salaires et des conditions de vie ; etc. ), avant de s'élargir à la contestation des modes de recrutement par la Compagnie des Phosphates de Gafsa, puis de revêtir un caractère explicitement politique et de contestation du régime, au fur et à mesure que la répression s'abattra sur les travailleurs en grève et leurs familles et que les autorités s'avèrèrent être totalement sourdes aux revendications (Allal, 2010 ; Ben Amor, 2016).

Concernant les « émeutes du pain », sans vouloir contredire le constat et l'analyse qu'en fait R. Ben Amor (*ibid.*), on peut légitimement s'interroger sur l'expression qui sert à les désigner et sur les qualificatifs de « compulsives » et « spontanées » qui leur sont souvent appliqués : cette façon de qualifier ces mouvements sociaux ne sert-elle pas, finalement, les intérêts des autorités – en Tunisie ou ailleurs – en restreignant la dimension protestataire populaire à un registre exclusivement socio-économique qui oblitère la potentielle dimension politique des contestations ?

La signification de tels événements et des causes qui leur ont donné naissance opposent plusieurs écoles de pensée. L'une d'entre elles postule que, au cours des années 1990, l'expression politique des classes populaires (dans les pays du monde arabe) n'aurait eu d'autre possibilité que d'osciller entre clientélisme – condition *sine qua non* pour accéder aux prébendes de l'État – et action violente. C'est cette position à laquelle s'oppose P. Haenni (2005a) quand il écrit que, « à une culture de la déférence (Hopkins, 1995) s'opposerait une tradition de l'émeute (Badie, 1986) propre au mouvement social dans

---

<sup>24</sup> Notons que la plupart de ces opérations ont été destinées au relogement, souvent difficile, des bidonvillois ou des petites classes moyennes. Leur localisation périphérique, le montant des remboursements, les mal-façons et le manque d'équipements en font des espaces d'une relégation mal vécue par les habitants, conduisant parfois à des luttes virulentes contre la décision de relogement et à des stratégies de contournement de celui-ci (Navez-Bouchanine, 2007 ; Florin, 1999 ; Hauw, 2004 ; Essahel, 2011 ; Safar Zitoun, 2012a).

<sup>25</sup> *A contrario*, on pourrait évoquer les résistances politiques ancrées historiquement, telles celles des Kurdes ou des Palestiniens. Mais celles-ci, même quand elles se déroulent en ville et mobilisent des populations urbaines, ne peuvent être tenues pour des « résistances urbaines » au sens strict ; leurs causes relèvent de domaines d'un autre ordre ; elles sont l'expression de tensions ou de conflits géopolitiques dont la dimension internationale est déterminante, en même temps qu'elles revêtent souvent la forme de luttes armées.

le monde musulman [...]. Les classes inférieures sont enfermées entre violence et impuissance ». Cette violence qui serait presque inhérente à l'action des « classes inférieures », expliquerait l'engouement (ou, à tout le moins, le suivisme) que nombre de ses membres ont manifesté, dans les décennies ultérieures, envers l'islamisme radical (en Algérie, en Égypte, en Tunisie, etc.), et ce bien que ce soit au sein de ces mêmes couches sociales que les victimes ont été les plus nombreuses (« décennie noire » en Algérie ; terrorisme des Frères musulmans en Égypte), sans oublier tous ceux qui ont été aussi victimes de la répression étatique qui s'en est suivie. Quand bien même l'on partagerait l'essentiel de cette analyse, elle nous semble excessivement simplificatrice, car elle expose un point de vue trop binaire<sup>26</sup>. En effet, d'une part, l'islamisme radical ne s'est pas diffusé massivement, à ses débuts, parmi les couches populaires, mais il a au contraire recruté au sein des classes moyennes-supérieures et parmi l'élite urbaine, éduquée et professionnellement intégrée : en Égypte, par exemple, ce sont les syndicats professionnels des ingénieurs ou des médecins qui sont les premiers à avoir placé à leur tête des représentants de l'islamisme radical. D'autre part, entre la « culture de la déférence » et la « culture de la violence », il y a manifestement place pour un entre-deux où s'inscrivent, de longue date (*i.e.* dès avant les Indépendances), des actions de nature extrêmement différentes, ne serait-ce que quant à leur objet, leur ampleur, leurs modalités ou leurs formes. Quant à l'émeute, à proprement parler, elle continue à faire débat, y compris dans d'autres contextes. D. Lapeyronnie (2006) propose une analyse des émeutes qui remet au centre la parole des émeutiers. Dans la continuité de cet auteur, M. Kokoreff (2006) souligne que « [...] loin de définir l'émeute comme irrationnelle ou en termes de déviance, il s'agit de la considérer dans sa logique propre, comme répertoire d'action politique, pour la rapporter à l'économie morale des quartiers populaires et en saisir les formes de rationalité, tant émotionnelle qu'instrumentale ».

Notre propos n'est pas, ici, de retracer la chronologie des luttes – une tâche qui dépasse, de très loin, nos compétences... et l'objet du chapitre dont nous traitons –, mais vise, plus modestement, à replacer les mobilisations et mouvements de contestation de la période la plus récente dans une filiation, un héritage ou encore une continuité mémorielle. Les manifestations qui ont agité pendant plusieurs mois la région d'Al-Hoceïma, dans le Rif marocain, en sont un bon exemple<sup>27</sup> : les leaders de cette *haraka* [mouvement, lutte] et un bon nombre de ceux qui y participèrent affichèrent le lien historique qui unissait leur mouvement à la République indépendante du Rif, fondée par Abd el-Krim en 1922. Le lien historique ainsi affirmé sert de légitimation et de rappel d'une identité contestataire, celle de l'appartenance à la tribu des *Beni Ouriaghe*<sup>28</sup>. Il n'en reste pas moins que si continuité il y a, ce n'est

---

<sup>26</sup> Cette vision binaire est également contestée par M. Bennani-Chraïbi et O. Fillieule, qui écrivent : « Bertrand Badie a développé l'idée selon laquelle, en terre d'islam, il n'y aurait pas réellement d'alternative entre soumission et révolte [...]. Le monde islamique se caractériserait par le modèle de l'émeute » [...], « pour trois raisons liées à la mainmise de régimes autoritaires exclusifs, à la confusion entre pouvoir politique et religieux et à une conception et pratique particulières de la ville [...] ». Or, à propos de cette dernière raison, qui nous intéresse plus particulièrement ici, M. Bennani-Chraïbi et O. Fillieule (2003, p. 25) renvoient le lecteur aux travaux de l'historien C. Cahen (1959), lequel remet en cause la lecture essentialiste et orientaliste de la ville qui donne le primat à la dimension religieuse alors que les populations n'ont pas toujours été musulmanes et qu'elles pouvaient jouir d'une autonomie pouvant être défendue, si nécessaire, dans des mouvements de résistances urbaines.

<sup>27</sup> Manifestations ayant fait suite à la mort, le 28 octobre 2016, d'un pêcheur et vendeur ambulant de poissons emporté par une benne à ordures.

<sup>28</sup> De fait, les événements graves, souvent sanglants, qui éclatent à intervalles réguliers dans le Maroc du Nord témoignent d'une mémoire collective des contestations qui les ont précédés – ce que M. Bennani-Chraïbi (2003) nomme « mémoire protestataire » -, qui est réactivée, en même temps qu'elle est instrumentalisée, par le pouvoir pour décrédibiliser ses opposants.

pas simplement reproduction : sur le temps long, il est possible de repérer, à plusieurs reprises, des points de rupture qui correspondent, par exemple, à l'arrivée sur la scène publique de nouveaux types de manifestants, de militants, de leaders ; à l'émergence de formes et répertoires d'action inédits (avec des revendications à la dimension politique avérée) (Tilly, 1984) ; à l'utilisation de nouveaux moyens de communication permettant de passer outre la censure et de mobiliser plus rapidement et plus sûrement ceux qui veulent participer aux actions ; à la diffusion internationale de certaines formes de contestation, comme l'occupation de places emblématiques des villes (cf. même chapitre, section 4.3) ou l'usage des réseaux sociaux.

Les événements survenus à Al-Hoceïma en 2016 et 2017 illustrent bien la difficulté qu'il y a à distinguer, dans leur déclenchement, facteurs économiques et facteurs politiques, effets objectifs des politiques d'austérité et ressentiments sédimentés pendant des décennies (stigmatisation, marginalisation régionale, mépris, etc.), etc. Il est pratiquement impossible, dans le même temps, de démêler l'écheveau des échelles spatiales qui sont mobilisées par les manifestants ou qui servent de cadres à leurs actions : quartier (souvent non réglementaire), ville, province ou région, État.

Deux changements d'importance semblent toutefois caractériser ces « nouvelles » mobilisations, dont Al-Hoceïma constitue un cas assez emblématique. En premier lieu, les manifestants mettent désormais au premier plan de leurs revendications une redistribution spatiale plus efficace et une plus grande « justice », ce qui correspond à une déclinaison à une autre échelle du « droit à la ville », un thème que nous avons évoqué dans la section précédente. En second lieu, participant d'une dynamique plus large qui a généré ce que l'on a appelé le « Mouvement du 20 février 2011 »<sup>29</sup>, les « figures émeutières » se sont diversifiées : ce ne sont plus seulement les citoyens, les élites, les fonctionnaires, les « diplômés-chômeurs », les cadres syndicaux et politiques habituels qui parcourent les rues, pratiquent les sit-in et clament leurs revendications, ce sont de plus en plus des jeunes sans travail, des vendeurs ambulants ou des travailleurs du secteur informel, des migrants récents arrivés de leur campagne ; tous contribuent ainsi à un élargissement sensible de la base sociale de ces mouvements. Or, dans leur immense majorité, ces nouveaux acteurs sont des habitants des marges urbaines, que celles-ci soient situées dans des périphéries plus ou moins éloignées du cœur des agglomérations ou qu'elles correspondent à d'anciens bidonvilles durcis désormais en situation périurbaine ou encore à des îlots taudifiés en centre-ville.

Même s'il est toujours dangereux de procéder à des généralisations qui ne sont pas appuyées sur un assez grand nombre de cas, surtout lorsque ceux mobilisés réfèrent à des périodes de l'histoire différentes, se situent dans des contextes spécifiques et se déroulent à des échelles variées, on peut penser que la « mémoire protestataire » est un moteur particulièrement efficace des luttes, qu'il s'agisse de la mémoire des événements qui les ont composées, des « héros » qui les ont animées ou des hauts-lieux où elles se sont déployées. Nous pensons donc, avec D. Singerman (2003, p. 219), qu'avec cette mémoire et « ces tentatives [de contestation et] de renversement du pouvoir, ce sont

---

<sup>29</sup> Ce mouvement doit son nom à la date à laquelle, suite à un appel lancé par des jeunes sur différents réseaux sociaux, des milliers de Marocains défilèrent dans la plupart des villes du pays. Ce mouvement contestataire (M20F) est à l'initiative de manifestations organisées généralement chaque dimanche durant toute l'année 2011, et qui se sont parfois poursuivies au-delà. Sur les thèmes des revendications et les effets politiques et institutionnels du mouvement, voir Desrues, 2012 ; sur les prémisses du mouvement et, plus largement, les mouvements sociaux au Maroc, voir Vairel, 2014 ; sur les formes revêtues par les manifestations et leur place dans l'espace public, voir Naïmi, 2016.

des années, voire des décennies de travail politique qui s'actualisent ». Mais ces luttes visibles, fortement médiatisées et bien étudiées masquent les résistances qui, pour être plus ordinaires, plus discrètes, plus quotidiennes, n'en contiennent pas moins une prise de risque importante pour ceux qui osent les mettre en œuvre.

### **B/ Diversité des motifs, des formes et des acteurs des « luttes » dans les quartiers de marges**

Jusqu'aux années 1990-2000, les travaux de recherche consacrés aux quartiers populaires des grandes villes du Monde arabe n'ont pas accordé une grande attention à la question de la citoyenneté, en tant que forme de participation au politique. Celle-ci est longtemps restée en retrait en raison du contexte autoritaire des régimes en place ou de la brutalité des mouvements islamistes. Dans le même temps, par contre, les réflexions et débats autour de la cidadinité se multipliaient et mettaient en évidence les compétences des habitants des quartiers populaires – ainsi que leurs ressources – pour lutter contre leur marginalisation. Quoi qu'il en soit, celles-ci étaient alors moins analysées comme des atouts pour mener des actions et engager la lutte contre les autorités que comme des arts de faire pouvant recouvrir des stratégies d'ajustement à des situations quotidiennes difficiles, voire insupportables. On est en droit d'estimer cependant que la frontière entre ces ajustements et les résistances proprement dites était probablement loin d'être aussi étanche que la plupart des travaux réalisés à l'époque pouvaient le donner à penser. Une relecture attentive de ces derniers laisse en effet assez aisément apparaître que ce sont justement les compétences des citoyens ordinaires – à savoir celles qu'ils mettent en œuvre pour s'installer en ville et s'y ancrer, leur connaissance des rouages urbains, le rôle qu'ils jouent pour constituer et animer des réseaux familiaux, régionaux ou sociaux, etc. – qui permettent aux habitants des marges de décider des modes d'action (mobilisations, manifestations, résistances, sit-in, etc.) qu'ils veulent privilégier, de leurs modalités et de leur évolution, tous sujets auxquels les recherches postérieures aux années 2000 apporteront une attention particulière.

Les études urbaines publiées au tournant des années 2000 et qui se consacrent aux villes du pourtour méditerranéen – à celles du Sud plus particulièrement – convoquent donc plus directement qu'auparavant la dimension politique. Faisant le constat que les politiques néolibérales ont, en milieu urbain, des effets sociaux qui suscitent des résistances multiformes des habitants et que ceux-ci n'hésitent plus à se mobiliser ou à occuper l'espace public pour s'y opposer, mais aussi à négocier pour parvenir à un compromis, ces travaux investissent le champ de la participation citadine à l'action publique, qu'elle soit désirée ou non par les acteurs officiels et professionnels « patentés » de la ville ou qu'elle fasse l'objet d'une instrumentalisation clientéliste (Legros, 2008b).

Ces différents travaux, tout comme d'ailleurs ceux que nous avons conduits nous-mêmes dans le cadre du programme ANR Marges, ne permettent cependant pas de parvenir à une définition largement partagée de ce que recouvre le terme « résistance(s) ». À vrai dire, l'extrême diversité des formes que celles-ci peuvent revêtir, le spectre très large des contextes et des échelles où elles se déploient, font qu'il serait illusoire de vouloir les inscrire dans des catégories préétablies. D'ailleurs, les analyses et interprétations qu'elles suscitent peuvent être divergentes, voire antagonistes (Hollander, Einwohner, 2004). Nous ne chercherons pas, en conséquence, à réaliser un panorama exhaustif des formes et motifs de ces luttes. Plus modestement, nous tenterons de comprendre pourquoi et comment les habitants des quartiers que nous étudions, par le biais de ces résistances ordinaires, bravent les assignations qui leur sont faites, en particulier celle de « rester à la marge », en franchissant les frontières matérielles et symboliques de celle-ci, autrement dit le système de représentations et de

qualifications qui les cantonne à une place marginale dans la ville et dans la société – et, plus largement, en transgressant les limites d'un monde qui voudrait leur imposer un « enfermement ». On peut trouver une illustration, courte mais emblématique, de ce comportement dans un travail de T. Harroud (2016) qui étudie l'usage des *malls* par les habitants de quartiers populaires et périphériques de Rabat. L'auteur constate que ces lieux, qui ne leur sont *a priori* pas destinés, voient la présence de familles modestes ou de groupes de jeunes provenant de milieux peu fortunés. Les unes et les autres « osent » fréquenter ces espaces commerciaux en bravant les barrières matérielles (vigiles, caméras de surveillance) imposées par leurs gestionnaires, mais aussi les barrières immatérielles (codes vestimentaires, culturels, d'usages, etc.) dressées par les clients ou usagers attendus par les concepteurs. Ces tactiques, dont il leur faut user au quotidien pour contourner les obstacles et franchir les frontières qui freinent ou empêchent, selon les cas, leurs « sorties » du quartier, montrent que l'assignation dans des quartiers à la marge n'est pas irrémédiable.

### **B.1. Ruses et luttes pour l'accès au sol et à l'habitat**

Les stratégies d'installation et d'intégration à la ville des populations des quartiers de marges ont été élaborées dès les premiers temps de leur arrivée. Elles ont donc donné lieu à une littérature très abondante, au sein de laquelle ressortent, entre autres modalités, les ruses pour occuper illégalement le sol urbain, les jeux du chat et de la souris avec les autorités pour l'autoconstruction, l'inventivité des solutions adoptées pour s'insérer économiquement (activités du secteur informel, pluri-activités, etc.). Toutes ces pratiques adaptatives, qui procèdent souvent d'un long apprentissage en ville et de la ville, témoignent de savoir-faire exceptionnels d'individus qui ne disposent *a priori* – du moins est-ce ce qui est le plus souvent dénoncé – que de « capitaux » réduits (économiques, sociaux, culturels, etc.). De très nombreux travaux, certains déjà anciens, se sont employés à « démonter » ces stéréotypes, qui ressortissent toujours d'une idéologie qui stigmatise les couches populaires, en mettant en évidence les compétences habitantes, leurs arts de faire, la façon dont l'apprentissage de la ville contribue à la construction de leur citoyenneté. L'une des spécificités de leurs initiatives entrepreneuriales et de leurs talents bâtisseurs, tels qu'observés dans les villes des Suds, est sans doute que les unes et les autres peuvent, *volens nolens*, s'y déployer davantage à leur aise que dans les villes des Nords, non pas tant que les réglementations et normes (souvent héritées de l'urbanisme colonial) y soient plus souples qu'ailleurs, mais plutôt parce qu'elles font l'objet d'arrangements, de négociations, d'échanges de service et, souvent, de transactions en monnaie sonnante et trébuchante.

Ce sont les occupations illicites du sol engagées individuellement ou, plus souvent, en groupe, qui ont en premier lieu suscité l'attention des chercheurs, en ce qu'elles témoignent des stratégies des habitants à mobiliser des ressources pour construire et de leur lutte pied à pied avec les autorités et leurs engins de démolition : les quartiers squattés, puis déguerpis, étant par exemple réinvestis nuitamment – ainsi qu'en témoigne l'étymologie du terme turc *gecekondur*, « construit en une nuit », ou encore l'appellation « le Quartier de la Nuit », *Harat al-Layl*, à Sanaa. Le cycle destruction/reconstruction peut se répéter plusieurs fois, à l'instar des « bicoques » du quartier des Tanneries au Caire, démolies à six reprises et reconstruites autant de fois par les mêmes habitants jusqu'à ce que, à partir d'un certain moment, les autorités ne finissent par céder (Florin, 1999).

Les stratégies des habitants pour s'opposer à ces mesures sont d'une très grande variété. On connaît la démarche qui consiste à construire dans le bidonville une mosquée, de telle sorte que les engins de démolition n'osent pas dégager le terrain. Au Maroc, on a observé que la photographie de Hassan II (aujourd'hui, celle de Mohammed VI) était placardée sur les murs des baraques à la fois comme appel

à sa clémence et comme protection, puisqu'il était impensable que l'on puisse détruire le portrait royal. On a également vu, dans les années 1960, les leaders communautaires du quartier du Muqattam (Le Caire), vaste terrain illégalement occupé [*wad al yad*], organiser une pétition à destination du président Nasser afin de légitimer leur installation. La garantie de celle-ci ayant été obtenue de haute lutte, les habitants décidèrent, en signe de reconnaissance, de dénommer leur quartier « Nasser » – *Manchiat Nasser*. Des situations semblables ont fait l'objet de très nombreux travaux, au Nord et au Sud de la Méditerranée.

Malgré leur nombre, parfois leur durée et leur violence, les luttes qui ressortissent du type que nous venons de présenter demeurent le plus souvent étroitement localisées, peu médiatisées et relativement autonomes les unes des autres, même si le bouche-à-oreille joue un rôle dans la connaissance qu'ont les primo-arrivants des conduites menées par leurs prédécesseurs pour parvenir à s'installer en ville. Ces conduites s'apparentent à des luttes pour la survie, auxquelles les intéressés réfèrent lorsqu'ils parlent de « venir manger le pain en ville ». Elles n'ont pas de dimension politique évidente et leur objectif semble assez immédiat : avoir un toit, même s'il est en tôle, avoir sa place en ville.

## **B.2. Stratégies de contournement des politiques publiques**

À l'instar de ceux initiés dans les années 1970-1980 par de nombreux États sous la pression des institutions internationales principales dispensatrices de fonds, de grands programmes de logements sociaux furent préparés et partiellement réalisés dans les années 2000 afin de limiter l'extension des quartiers dits informels, de résorber les bidonvilles – tel que le programme « Villes sans bidonvilles » (VSB) au Maroc en 2004 – et de loger les jeunes couples. Il était attendu de ces grandes opérations de construction, entre autres, un essoufflement des luttes pour l'accès au sol et au logement, en même temps que l'attribution d'appartements dans de grandes cités de relogement aurait dû « tuer dans l'œuf » les manifestations – ou, à tout le moins, les ravalier au rang d'épiphénomènes – de ceux qui devaient être « déguerpis ». Les autorités espéraient parvenir par ce moyen à limiter les mécontentements que ces opérations de rénovation (ou de réhabilitation ou encore de destruction) étaient susceptibles de susciter.

Or il se trouve que, rapidement, ces grands ensembles périphériques (cités de type HLM marocaines, logement social participatif [LSP] ou en location-vente du type AADL<sup>30</sup> en Algérie, villes nouvelles relativement récentes, par exemple Tamesna à Rabat ou Sidi Abdellah dans l'Algérois, etc.), constituent l'enjeu – probablement inattendu de la part des pouvoirs publics – soit de nouvelles luttes frontales, soit de stratégies de contournement des injonctions des pouvoirs publics. Ainsi, les habitants du quartier populaire très central de l'Avenue Royale à Casablanca, objet d'un grandiose projet de réaménagement imposé par Hassan II pour mettre en valeur la « Grande Mosquée » alors encore en construction, s'opposèrent-ils à leur transfert dans les cités excentrées de Nassim et Attacharouk (Hauw, 2004) et manifestèrent-ils haut et fort leur refus (Berry-Chikhaoui, 2012). Au Maroc toujours, les bidonvillois de Salé, s'ils acceptèrent les appartements de la lointaine ville nouvelle de Sala al-Jadida, retournèrent, pour une partie d'entre eux, dans leur bidonville d'origine en sous-louant illégalement les logements attribués, prouvant par leurs façons de faire l'inadéquation de ces politiques publiques aux usages et pratiques des citoyens modestes pour lesquels l'accès à la ville est indispensable, notamment parce que celle-ci leur offre des opportunités de travail inexistantes dans ces cités (Navez-Bouchanine, 2007). Quant aux relogés de la vieille ville du Caire à la suite du séisme

---

<sup>30</sup> Agence d'amélioration et de développement du logement créée en 1991. Les premières opérations sont livrées en 2001.

de 1992, ils eurent le sentiment d'avoir été jetés comme de « vieilles chaussettes » hors de la ville et s'attroupèrent devant le bureau du relogement pour protester – sans succès – contre la cherté de leurs nouveaux loyers (Florin, 1995). Plus récemment, les bidonvillois d'Alger qui devaient emménager dans les appartements des grandes cités excentrées, résistèrent eux aussi au relogement imposé (Safar Zitoun, 2014). En même temps – mieux vaut toujours avoir « deux fers au feu » –, ils mobilisèrent leur « statut » d'habitants des marges pour légitimer leur droit au relogement. C'est entre autres le cas des résidents de Diar El Kef (quartier populaire du haut de Bab El Oued), à propos desquels M. Safar Zitoun (2014, *ibid.*) écrit : « [Leurs] luttes ont aussi contribué [...] à ce que les habitants de Diar El Kef prennent conscience de leur qualité intrinsèque de citoyen-marginal, qualité qui multiplie en quelque sorte leurs droits [...] ».

À Istanbul, les grands projets se multiplient dans les quartiers centraux. Leur édification nécessite la libération de « poches » que les autorités qualifient d'insalubres pour que leur « nettoyage » apparaisse légitime, alors qu'elles sont occupées par des habitants qui ne sont rien d'autre que pauvres, mais qui sont « assis sur de l'or »<sup>31</sup> (Deboulet, Fawaz, 2012, p. 75). Pour justifier encore plus leurs opérations, les pouvoirs publics (municipalité, État) les qualifient de marginaux, voire de « rebelles et terroristes », à l'instar de ceux, majoritairement kurdes, vivant dans le quartier d'Ayazma décrit par J.-F. Pérouse (2014). Force est de constater que, derrière les discours officiels présentant ces gigantesques projets comme le fer de lance de politiques urbaines *modernistes* et sociales *intégratrices*, il s'agit bien, en échange de ces logements, de récupérer les « espaces-réserves » populaires de la ville (Benach, Tello, 2014). L'objectif est d'y réaliser de grandes opérations urbaines fastueuses (Avenue Royale à Casablanca, Berges du Lac de Tunis, aménagement du Bou Regreg à Rabat, quartier Euroméditerranée à Marseille, etc.), des projets de « mise en tourisme » (Le Raval à Barcelone, les médinas de Fès et Marrakech) ou de grands aménagements spectaculaires (stades « olympiques », comme à Radès dans la banlieue sud de Tunis, universités « technologiques », parcs de loisirs, etc.). Bien que très souvent occultées quand il s'agit de les faire approuver, les conditions de réalisation de ces grands projets impliquent des changements, parfois radicaux, de la composition sociale (ou ethnique) des zones où ils sont prévus. Il peut arriver dans certains cas que ces opérations soient l'occasion (ou le prétexte ?) pour procéder à des formes d'épuration de populations dont les « comportements » sont considérés comme « déviants » (prostitués, travestis, transgenre). Cela a été le cas des marges du quartier Cihangir à Istanbul, un quartier aux immeubles plutôt bourgeois, mais qui s'étaient dégradés pour loger, à partir des années 1960, des populations que les autorités ne voulaient pas voir. Situé de part et d'autre de la majestueuse avenue Istiklal, le quartier est progressivement devenu un haut-lieu touristique et s'est gentrifié, après l'évacuation des squats par les autorités et/ou sous la pression des propriétaires d'immeubles – dont les stratégies pouvaient aller de l'absence d'entretien des parties communes à l'incendie volontaire de leur bien. Dans le même temps où cette expulsion progressive des habitants les plus pauvres était engagée, ce furent les communautés des homosexuels, des travestis ou des prostitués, etc., qui se trouvèrent dans le « collimateur » des acteurs de la gentrification, en tant qu'elles constituaient le dernier obstacle à sa généralisation. Leur expulsion a pris des formes violentes, comme ce fut le cas en 1993 quand des travestis furent battus par les habitants, parfois aidés par la police – et si celle-ci n'aidait pas, elle laissait faire ! –, avant d'être « interdits de séjour » (Ilkuçan, 2004 ; Ilkuçan, Sandikci, 2005). Sans

---

<sup>31</sup> Formule utilisée par A. Deboulet et M. Fawaz (2012) dans leur analyse de la reconquête des banlieues sud-ouest de Beyrouth par les projets de Rafik Hariri. Ces quartiers bénéficient d'un accès direct à des plages de sable et sont à ce titre convoités.

pouvoir recevoir la moindre compensation à ce départ obligé ni bénéficier d'un quelconque relogement, ces communautés durent aller se réfugier dans les périphéries populaires très éloignées du quartier d'origine. À Istanbul toujours, la mise à l'écart par les pouvoirs publics de certaines communautés, notamment ethniques, ou de minorités politiques, les pousse à « s'approprier » d'autres quartiers, ainsi que le montre l'exemple développé ci-dessous.

#### **Encadré 4.2**

##### ***La création du quartier du 1<sup>er</sup> Mai à Istanbul : le contournement des interdictions de l'État sous la « protection » de groupes politiques radicaux***

Par G. Erdi, à partir de son article de 2015

[Il en est ainsi] pour le quartier du 1<sup>er</sup> Mai à Istanbul où les *gecekondu*, dès leur construction en 1977, ont été démolis à plusieurs reprises jusqu'à ce que, après le coup d'État militaire de 1980, le quartier eut été reconnu administrativement et que les détenteurs d'un *gecekondu* eurent pu obtenir progressivement, au cours des années 1990, des titres de propriété. Le quartier du 1<sup>er</sup> Mai, nommé ainsi par ses habitants, a été rebaptisé par eux *Mustafa Kemal* après le coup d'État militaire de 1980. Le quartier apparaît à la fin des années 1970 dans une période de polarisation politique extrême, marquée par des affrontements armés permanents entre militants d'extrême droite et d'extrême gauche. Durant cette période, « l'État perd le contrôle de parties entières de son territoire, dans lesquelles les habitants subissent la domination de milices, seules capables d'assurer leur sécurité face aux unités du bord adverse » (Gourisse, 2012). Les premières installations dans le quartier se sont faites à l'initiative de groupes mafieux qui vendaient des parcelles illégalement prélevées sur le domaine public. Le contrôle de la distribution de ces terrains est passé progressivement aux mains de groupes d'extrême gauche qui pensaient ainsi pouvoir donner une forme matérielle à leur idéologie socialiste. Ils tenaient l'accaparement des terrains publics pour légitime, puisqu'il s'agissait pour eux de s'opposer au pouvoir en place par tous les moyens à leur disposition, tandis que la redistribution des parcelles s'effectuait en attribuant la même superficie à chaque nouvel occupant. La « justice spatiale » ainsi établie (selon ces groupes), il leur suffisait de sélectionner les arrivants pour favoriser les minorités ethniques et politiques qu'ils pensaient favorables à leurs idées, en même temps que les familles supposées être sensibles à l'idéologie nationaliste ou avoir des idées conservatrices étaient exclues.

Sur un plan plus général, loin de limiter l'extension des lotissements non réglementaires ou l'apparition de nouveaux bidonvilles, ces milliers de logements, publics ou dont la construction a été déléguée au secteur privé, destinés aux petites classes moyennes ou à de modestes « relogés » – qui ne parviennent pas toujours à en payer les loyers –, ont un peu partout suscité des mouvements de rejet collectifs émanant de personnes qui ne se connaissaient pourtant pas nécessairement, soit parce qu'originaires de quartiers différents, soit parce que « dispatchées » entre les différents bâtiments de ces immenses cités. Ces mobilisations se différencient quelque peu des luttes antérieures qui, quant à elles, purent être favorisées par des interconnaissances fortes entre habitants ayant migré ensemble vers la ville et/ou appartenant à la même communauté et/ou soutenus par des réseaux familiaux élargis – à l'exemple des habitants de l'Avenue Royale de Casablanca, qui cumulent ces caractéristiques. S'ajoutent à ces dernières caractéristiques l'ancienneté de l'ancrage et du voisinage, ainsi qu'une histoire résidentielle commune, inscrite dans la mémoire des habitants et marquée par des batailles, parfois quotidiennes, contre les autorités pour s'installer, rester, améliorer l'habitat, créer ou développer ses activités et, tout simplement, vivre.

#### **B.3. Le rôle sécurisant du quartier comme *safe place***

Des exemples nombreux, observés dans des contextes différents, montrent que, en tant qu'appartenant à des marges, l'espace du quartier peut revêtir un caractère de « [...] lieu sûr (*safe*

*place*) à l'intérieur duquel les occupants bénéficient d'une protection contre l'intervention des autorités et des ennemis » (Tilly, 2000, p. 144, cité par Mathieu, 2012, p. 194). Il convient de ce fait de prêter attention à la manière dont les luttes sont inscrites dans l'espace, « [...] en interrogeant les mécanismes par lesquels les individus et les groupes jouent avec, et se jouent de l'espace et des lieux qu'ils conçoivent, gèrent ou investissent » (Hmed, 2008).

Classiquement, et de longue date, certains quartiers populaires présentent, du fait de leur morphologie urbaine et du type de constructions qui les constituent, des lieux privilégiés où ceux qui contestent l'ordre établi peuvent se mettre à l'abri. Le labyrinthe des ruelles et leur étroitesse, le non-alignement fréquent des baraques ou des maisons, les impasses, etc., leur offrent la possibilité d'échapper à leurs poursuivants éventuels, gênés par ailleurs par des conditions peu favorables (boue, dépôts d'immondices, absence d'éclairage la nuit). Ce type de quartiers offre de multiples caches, en même temps que les solidarités (*cf.* chapitre 3, section 3.1, paragraphe C) qui lient les habitats entre eux, souvent depuis même l'époque de leur création, jouent à plein en cas de nécessité – et que, simultanément, les dénonciations sont rarissimes. À peu de choses près, la protection ainsi offerte est similaire à celle que la médina d'Alger (la Casbah) procurait aux militants du FLN pendant la bataille d'Alger ou que les bidonvilles pouvaient offrir à ceux qui luttaient, en Tunisie, en Algérie ou au Maroc pour l'Indépendance de leur pays. Toutes choses égales par ailleurs, c'est un rôle du même ordre qu'a joué en 2003 le quartier de Manchiat Nasser, au Caire, à l'occasion des luttes menées par les chiffonniers qui y sont massivement concentrés (Encadré 4.3).

### **Encadré 4.3**

#### ***Manchiat Nasser, un quartier-refuge pour les chiffonniers du Caire***

Par B. Florin, à partir de son article de 2015

Lorsque les chiffonniers du Caire décident en février 2003 de manifester contre une réforme du gouvernement qui leur interdit de collecter les déchets urbains, ils ont une conscience aiguë de ce que leur mobilisation ne peut se dérouler dans l'espace public, sans appeler en retour une répression brutale de la police de Hosni Moubarak. Pour plusieurs d'entre eux, le souvenir des « émeutes du pain » (70 morts en 1977) est probablement toujours vivace, mais, au-delà, il est certain que la violence systématiquement pratiquée par le pouvoir en place et l'état d'urgence en vigueur depuis 1981 leur interdisent tout rassemblement public dans des lieux centraux de la capitale, où sont concentrés les principaux symboles du pouvoir. Aussi choisissent-ils de bloquer une autoroute qui passe en contrebas de leur quartier (Manchiat Nasser, Fig. 4.3), parce que la proximité entre lieu d'action et lieu de résidence favorise leur repli rapide dans les ruelles du quartier où ils se trouvent en sécurité – *a safe place* – quand les inévitables affrontements avec les forces de l'ordre deviennent trop violents.

**Figure 4.3. Le quartier des chiffonniers de Manshiat Nasser (Le Caire).**



Au premier plan, l'autoroute bloquée par les chiffonniers protestant contre la réforme du système de gestion des déchets ; au second plan, le quartier de Manchiat Nasser où vivent et travaillent environ 60 000 chiffonniers. Il faut noter que cette mobilisation fut très peu médiatisée alors qu'elle a été réprimée violemment par les forces de l'ordre, faisant plusieurs blessés dont un dans un état grave.

*Cliché : Fl. Troin, janvier 2009.*

L'importance des solidarités en tant que protection de ceux qui vivent dans le quartier se ressent particulièrement dans les moments de crise, de tension, de violence considérée légitime et exprimée par ceux qui disposent de l'autorité. Analysant le caractère massif des processus d'appauvrissement et de « désaffiliation », pour reprendre la terminologie de R. Castel (1995), D. Merklen (2002, p. 151) montre, à propos des révoltes populaires en Argentine, « que le quartier est devenu pour beaucoup le principal refuge, à la fois lieu de repli et d'inscription collective ». Mais, au-delà de ces moments difficiles, la proximité géographique, les liens familiaux, l'ancienneté de l'ancrage territorial, les rapports de voisinage et d'amitié font que le quartier est ressenti comme une « grande famille », installée dans une « grande maison » qui protège tous les éléments qui l'occupent (Encadré 4.4).

#### **Encadré 4.4**

##### ***Le quartier comme une « grande famille » : la vallée de Dikmen à Ankara***

Par G. Erdi, à partir de son article de 2016b

Décidés à s'opposer de toutes leurs forces à un projet de transformation urbaine qu'ils jugent totalement inacceptable parce qu'il prévoit la destruction complète de leur quartier, les habitants du quartier de la vallée de Dikmen, à Ankara, se sont organisés. Constituant un espace de vie où se tissent des liens, des réseaux et des solidarités sociales et contribuant, pour une large part, à la socialisation des individus, le quartier de la vallée de Dikmen a joué un rôle important dans le processus de construction d'une identité commune des habitants, notamment à travers le sens qu'ils lui attribuent lors des mobilisations et résistances collectives. Un des habitants de Dikmen, Sultan, souligne ainsi l'importance du quartier : « Une maison en dehors de mon quartier ne veut rien dire pour moi. Le quartier a autant de valeur que ma maison. Nous sommes tous des gens pauvres, opprimés. Le quartier est le lieu qui nous réunit tous ». Gülhan, une autre habitante, ajoute que le quartier est une grande et forte famille, le lieu où « les malheurs deviennent du miel ». Dans ce contexte, on observe clairement une forte appropriation et identification du (au) quartier dans le processus de mobilisation. L'espace du quartier devient l'indispensable support de mises en scène et de discours de justification,

l'espace de référence de la mobilisation.

Pourtant, ne nous y trompons pas ! La protection que peut garantir la morphologie urbaine des quartiers de bidonvilles, de *gecekondus*, de constructions précaires ou celle des médinas et de leurs faubourgs anciens, ne vaut que dans certains cas et pour certains moments. On commettrait ainsi une grave erreur si l'on s'imaginait que les quartiers de marges seraient protégés, *ipso facto*, par leurs caractéristiques mêmes. Plusieurs exemples montrent en effet comment leur intégrité est aussi (et sans doute davantage) assurée et garantie par des groupes, groupements, communautés, partis, notables ou élites qui, pour une raison ou pour une autre, sont engagés dans le quartier et jouissent de la confiance de leurs habitants – confiance dont il ne nous revient pas ici d'analyser le processus de constitution ; et confiance qui peut être remise en cause pour une raison ou pour une autre. Ainsi, à Istanbul, le quartier du 1<sup>er</sup> Mai, dont nous avons évoqué les conditions de création (Encadré 4.2), a été érigé par les groupes d'obédience marxiste qui le contrôlent. Il est explicitement établi comme un quartier-forteresse, une *safe place*, dont le « comité du peuple », qui représente (en principe) la population et agit avec le soutien de militants révolutionnaires, jouera un rôle essentiel dans les prises de décision concernant le quartier, notamment au moment des campagnes successives de destruction dont il sera l'objet (Erdi, 2015).

Le quartier des chiffonniers de Manchiat Nasser, dont nous avons montré comment il a servi de refuge efficace à ses habitants lors de leurs luttes de 2003 contre les autorités (Encadré 4.3), n'est plus le lieu de leur succès en 2009. Les chiffonniers, lâchés par les responsables religieux coptes, ne peuvent faire aboutir leurs revendications, le rapport de forces étant modifié et les solidarités jusque-là actives ne l'étant plus unanimement (Encadré 4.5).

#### **Encadré 4.5**

##### ***La fragilisation des luttes des chiffonniers de Manchiat Nasser à la suite de la désolidarisation du haut clergé copte***

Par B. Florin, à partir de ses articles de 2011 et 2015

Quelques années après le conflit qui mit aux prises, en 2003, les chiffonniers et les autorités, de nouvelles tensions se firent jour en mai 2009. Les représentants des forces de l'ordre ont en effet reçu à cette date l'injonction d'investir Manchiat Nasser pour y capturer tous les cochons des chiffonniers, pour les tuer, au prétexte qu'ils seraient responsables de la grippe H1N1<sup>1</sup>. Le rapport de force est, dans cette nouvelle configuration de conflit, clairement en défaveur des chiffonniers, incapables de résister autrement que par des jets de pierre et des invectives verbales aux gaz lacrymogènes et balles en caoutchouc de la police. Alors que le mouvement de 2003 n'avait donné lieu qu'à un seul article de presse – qui plus est dans un journal francophone, ce qui donne une idée du public touché ! –, la « crise des cochons » de 2009 a fait l'objet d'une ample couverture médiatique et a suscité de multiples discussions et débats à travers tout le pays – et même au-delà. Toutefois, les enjeux de ces deux moments de crise sont très différents, en même temps qu'ils ne se déploient pas aux mêmes échelles : dans le premier cas, il s'agit d'une contestation locale, émanant d'une communauté stigmatisée qui se bat pour conserver son travail ; dans le second cas, la problématique de la grippe porcine et, partant, de la santé publique, dépasse très largement la communauté des chiffonniers. En 2009, la quasi-impossibilité de lutter contre les autorités provient certes, comme nous l'avons déjà signalé, du très inégal rapport de force en défaveur des chiffonniers, mais aussi du fait que les chefs religieux coptes de leur communauté se sont rangés du côté du pouvoir égyptien. Cette prise de position des leaders religieux, très influents, rend alors très difficile toute opposition au pouvoir, d'autant qu'elle divise la communauté des chiffonniers. Plusieurs années après (2017), les enquêtes de terrain montrent que les souvenirs de cette crise et de l'échec de la lutte restent vivaces et ont laissé un goût amer. Depuis cet événement, on constate ainsi que certains patrons-chiffonniers osent contester la légitimité des positions du clergé copte sur tout ce qui concerne leur travail, ce qui n'était jamais le

cas auparavant.

1. Précisons que cette grippe H1N1 n'était pas d'origine porcine mais humaine, ainsi que l'a confirmé l'OMS, déconseillant explicitement aux autorités égyptiennes d'abattre les cochons du pays.

À vrai dire, des situations assez similaires – toutes choses égales par ailleurs – à celle que nous avons décrite pour le quartier du 1<sup>er</sup> Mai peuvent se retrouver, au cours des années 1970, dans différents quartiers de marges situés dans des villes des rives nord de la Méditerranée. Ainsi, dans certains quartiers de bidonvilles de villes italiennes, où le Parti communiste italien et les syndicats tels que la *Confederazione Generale del Lavoro* (CGIL)<sup>32</sup> étaient extrêmement puissants, des initiatives d'autogestion concernant des crèches, des cantines populaires, des centres de soins ou encore des activités d'entraide furent impulsées par des organisations comme *Lotta Continua* (Sommier, 1997). Ces actions de résistance et initiatives politiques alternatives sont en effet justifiées (de la part de leurs auteurs) par une forme d'« illégalisme populaire », « formes par lesquelles les couches populaires imposent leur propre légitimité (hors de la loi bourgeoise) en face d'une légalité qui n'est même pas respectée par ceux par qui elle a été produite » (Castells et al., 1978).

Dans les périodes troublées, quand les menaces que font peser sur les citoyens et leurs biens les forces de l'ordre ou, pire encore, des milices dont on ne sait trop d'où elles viennent et qui les arme – ce qui fut le cas, pendant de longues semaines ou mois, tant en Tunisie qu'en Égypte, un peu avant et juste après les départs respectifs de Ben Ali et de Moubarak –, c'est à l'échelle du quartier, dans les métropoles et les grandes villes, que se sont organisés les habitants pour se protéger, ainsi que pour préserver leurs habitations et leurs biens. C'est à cette échelle-là, en effet, que les solidarités ont été les plus agissantes, ne serait-ce que parce que l'interconnaissance permettait de repérer les intrus, d'organiser des rondes de nuit en se sentant en sécurité. Protéger « son quartier », c'était aussi « se » protéger avec l'aide des autres. En Tunisie, ces organisations de quartiers n'ont eu qu'une brève existence, juste après le départ à l'étranger de Ben Ali et dans les semaines qui suivirent immédiatement [<sup>33</sup>]. Par contre, pour l'Égypte, l'Encadré 4.6, établi à partir des enquêtes ethnographiques menées par P. Lachenal durant l'année 2011 auprès des comités populaires du Caire, témoigne des modes de constitution et de fonctionnement de ces organisations, concomitamment à la révolution égyptienne qui se déroulait alors place Tahrir.

#### **Encadré 4.6**

##### ***Le quartier, échelle des « comités populaires » pendant la révolution égyptienne***

Par B. Florin, d'après P. Lachenal, 2012

Peu après le déclenchement de la révolution égyptienne, les risques qui pesaient sur ceux qui la soutenaient activement dans les quartiers populaires y ont favorisé la création de comités populaires [*lajân sha'abeya*] chargés de leur défense. Selon P. Lachenal, ces comités « sont traversés par une division spatiale qui oppose l'intérieur du quartier, le lieu de l'unité et de la sécurité, au monde extérieur,

---

<sup>32</sup> La CGIL est la principale organisation syndicale italienne, assez semblable à la CGT en France, entre autres dans l'évolution de ses rapports avec le PCI.

<sup>33</sup> Ces comités d'auto-défense sont apparus dans les jours qui ont suivi la fuite de Ben Ali. Ce fut en Tunisie une période de troubles et de nombreuses exactions furent commises, sans que leurs auteurs aient été clairement identifiés, même si l'on subodore qu'ils rassemblaient des « nervis du "régime déchu" [et leurs hommes de main] » (Hmed, 2016). Ces comités se différencient des « comités de quartier » créés au début des années 1990, peu après la prise de pouvoir par Ben Ali, pour surveiller et encadrer la population (Berry-Chikhaoui, 2011), et des « ligues de protection de la Révolution », créées en mai 2002. Considérées comme le « bras armé » d'Ennahda (parti islamiste conservateur) et subissant une forte influence des salafistes, elles sont responsables de très nombreuses actions violentes (dont l'assassinat) à l'encontre de militants syndicaux, de membres et responsables de partis laïques. Elles seront officiellement dissoutes en mai 2014.

d'où viennent les dangers les plus inquiétants [...]. Ils ont réuni autour d'un objectif commun, sur un temps défini, tous les habitants d'un même quartier [...]. Les divisions classiques, sociales et surtout religieuses, sont dépassées puisque concierges et propriétaires, Coptes et Musulmans, se retrouvent à passer ensemble des nuits de veille pour assurer la sécurité de l'espace commun [...]. Les frontières, réelles et symboliques, du "nous" sont négociées au quotidien, sur les barrages filtrants qui marquent les limites du quartier, ou encore par des techniques bien concrètes comme l'utilisation de brassards de couleur ou de mots de passe pour en exclure les intrus potentiellement dangereux ». D'après les entretiens menés par P. Lachenal, ces comités très locaux ont participé à leur façon à une cause perçue comme nationale, à savoir la Révolution de la place Tahrir.

Même si les rapports qui s'établissent entre résistances locales dans les marges et mobilisations conduites à l'échelle de la ville – et pour des motifs plus généraux (politiques, entre autres) – sont d'une intensité variable, sans être d'ailleurs systématiques, il n'en demeure pas moins que le quartier constitue toujours, pour ceux qui y vivent, un référent territorial qui sous-tend un fort contenu identitaire et favorise la formation d'un sentiment collectif : davantage qu'une toile de fond des luttes, le quartier en constitue le catalyseur et l'objet même. Il peut également devenir un espace de la radicalisation, ainsi que l'explique H. Bozarslan (2011, p. 76) pour le Monde arabe : « Si l'on désinvestit le centre-ville, de nouveau abandonné au pouvoir [...], on surinvestit l'espace de visibilité à l'échelle du quartier. On se trouve ainsi engagé dans un double processus contradictoire, de radicalisation de la vie quotidienne et des rapports de proximité, et de déradicalisation des lieux névralgiques du pouvoir ».

Pour autant, les évolutions en cours peuvent avoir des effets contradictoires : tant la réhabilitation de certains quartiers que la multiplication des trames assainies où se développent les lotissements auto-construits, ou les opérations de patrimonialisation des médinas, favorisent les transformations physiques et sociales de ces espaces. L'efficacité protectrice du quartier en est amoindrie et, dans certains cas, réduite à néant. En outre, à l'heure des nouvelles technologies, l'utilisation du téléphone portable ou celle des réseaux sociaux, des pratiques qui sont désormais largement répandues dans les quartiers populaires, tant auprès des hommes que des femmes, des jeunes que des plus âgés, font que la proximité résidentielle, souvent fondatrice des luttes de quartier contre les autorités – du moins jusqu'à il y a quelques années – n'est plus forcément indispensable pour que l'information circule, que la résistance s'organise, que la manifestation se prépare, une fois le lieu de rassemblement diffusé et connu des intéressés.

#### **B.4. Renouveau des leaders et des modalités de lutte**

Très souvent – cela vaut en particulier pour les cas que nous avons présentés dans les paragraphes qui précèdent –, les mobilisations des habitants et les résistances qu'ils manifestent à l'encontre de ceux qui visent à transformer, partiellement ou totalement, leur quartier de marges, tant dans sa matérialité, son organisation sociale que dans les valeurs qui lui sont attribuées par les résidents, sont suscitées, animées, organisées par des leaders « traditionnels », tels les chefs de communauté, ethnique ou religieuse, les « anciens » (les notables qui constituent le conseil restreint de la *jmaâ*, par exemple), voire ceux qui, parce qu'ils sont les premiers venus en ville, en ont intégré les codes et peuvent servir de « guides » aux suivants. En cela, l'histoire résidentielle d'un quartier, quand elle est productrice d'une identité collective et est l'occasion de la constitution de réseaux sociaux qui y sont territorialement inscrits, crée des conditions favorables aux mobilisations et aux luttes, que celles-ci soient passées, en cours, ou à venir.

Il advient toutefois que, au fur et à mesure du développement des résistances ou des conflits ouverts, le rôle de ces leaders soit contesté, voire remis en cause, par une partie des habitants ou par leur totalité. Dans certains cas, leur proximité trop grande du (des) pouvoir(s) – à l’instar du clergé copte à Manchiat Nasser, dont nous avons évoqué la « neutralité » dans la « crise des cochons » (Encadré 4.5) – est jugée responsable de leurs insuffisantes actions de défense de ceux qu’ils représentent ; aux quels cas, ils sont susceptibles d’être contournés, voire évincés lorsque la compromission avec les autorités est trop forte, ce qui s’est produit dans de nombreux quartiers lors des révolutions tunisiennes et égyptiennes – mais ce qui n’a pas empêché le « retour » en force de ces notables par la suite. Dans d’autres cas, les leaders profitent de leur position et de la confiance des habitants pour obtenir des avantages de la part des autorités. Situation fréquente lorsque les négociations avec ces dernières ont porté sur des attributions de lots de terrain à bâtir ou de logements : à charge pour eux de « faire passer » certaines décisions discutables et d’éviter que la tension ne monte au sein de leur communauté. En contrepartie, promesse leur est faite d’obtenir par exemple deux ou trois lots au lieu d’un seul (les cas documentés de ce type sont légion au Maroc) ou de pouvoir choisir leur appartement en immeuble lorsque la pratique est celle du tirage au sort, comme M. Safar Zitoun (2014, p. 205) en apporte clairement la preuve dans le cas des relogements de bidonvillois à Alger. La conséquence la plus courante en est que les notabilités ou les leaders « traditionnels » sont bousculés, que leurs positions et statuts sont remis en cause, ce qui mine leur capacité à imposer les décisions – qu’elles procèdent de leur propre volonté ou qu’ils ne jouent qu’un rôle de relais. Ils peuvent donc être évincés – mais cela n’est pas systématique – par d’autres acteurs de la contestation.

Les nouvelles élites qui émergent peuvent être des militants professionnels extérieurs au quartier qui ont la capacité de mobiliser les habitants, de formuler les revendications, d’activer des réseaux et de négocier quand les discussions avec les autorités peuvent s’engager. N’habitant pas le quartier et non directement concernés au plan personnel par les revendications, ces « courtiers de l’action » ou « passeurs de cause » (Nay, Smith, 2002a) peuvent être architectes ou urbanistes, journalistes engagés, avocats, militants politiques, syndicalistes, membres d’associations ou universitaires. Ces militants fournissent une expertise, notamment juridique, aux mobilisations et contribuent à les médiatiser.

D’autres figures inédites émergent aussi à l’occasion des mobilisations et des luttes, comme c’est le cas des femmes du bidonville Douar Dlim à Rabat auxquelles H. Essahel (2011, p. 284) a prêté attention. Elles osent s’opposer ouvertement aux projets de relogement imposés par les pouvoirs publics, en organisant des *sit-in*, par exemple contre la décision de scolariser les enfants sur le futur site du relogement, situé à 30 km du bidonville, alors que le déménagement des familles [n’ait] n’a pas encore eu lieu. Inspirée par des exemples dont elles ont eu connaissance et où les femmes avaient joué aussi un rôle moteur, leur action a consisté à bloquer durant quelques heures l’autoroute reliant Casablanca à Tanger et à Fès, à la fois pour montrer leur désaccord, sensibiliser l’opinion et alerter les médias. L’une des leaders insiste sur l’importance du travail de sensibilisation et d’organisation réalisé antérieurement à l’action elle-même, dont la réalisation nécessitait courage (s’asseoir sur l’autoroute pour obliger les véhicules à s’arrêter) et franchissement du sentiment de honte : « On s’est allongées par terre comme les morts [*takina fi triq ki b’hal l’maytin*] pour bloquer, mais aussi pour dénoncer ce qui arriverait à nos enfants si on les laissait faire. Mais on n’est pas restées longtemps comme ça, c’est un peu honteux pour nous les femmes de faire ça, mais on voulait montrer qu’on n’était pas d’accord » (Touria, citée par Essahel, 2005, p. 288).

En s’affranchissant des rôles de subordination que la société marocaine leur assigne généralement,

ces femmes prennent la parole et participent aux débats publics, créent des associations et se mobilisent ouvertement dans un processus de conscientisation politique.

Pour autant, les leaders qui émergent pour se substituer aux élites traditionnelles ne remplissent pas nécessairement ce rôle sur une longue durée, parce qu'ils peuvent, eux aussi, être sensibles aux pratiques concussionnaires des autorités – pratiques contre lesquelles ils ne sont pas prémunis –, ou qu'ils profitent de leur statut pour engager une carrière politique, en se faisant élire d'abord au niveau local, ce qui les éloigne rapidement des populations qu'ils avaient commencé par défendre, comme cela a été montré au Maroc (Iraki, 2002 ; Iraki, Tamim, 2009). Il est de fait, également, que le transfert d'expérience militante s'avère toujours délicat, et souvent un échec. Ainsi en est-il du leader de la mobilisation des récupérateurs de déchets qui s'est organisée dans le quartier Istiker d'Ankara en 2002. Ayant joué un rôle déterminant dans la conscientisation politique de ses confrères, au point que ceux-ci manifestèrent dans les rues lors du 1<sup>er</sup> mai 2002 accompagnés de leurs chariots de récupération, et parvinrent à obtenir de la municipalité l'ouverture de négociations au terme desquelles fut reconnue l'importance de leur rôle, il partit à Istanbul quelques années plus tard pour plaider la cause des récupérateurs stambouliotes. Malgré son expérience, il s'y heurta à de très grandes difficultés pour fédérer autour de lui le milieu des récupérateurs, géographiquement et ethniquement très éclaté<sup>34</sup>. Bien que ce militant ait pu s'exprimer dans les médias, il s'avoue « fatigué de parler au nom des récupérateurs » et de faire face aux obstacles rencontrés (Florin, 2016b, p. 116). De fait, si l'indignation<sup>35</sup> peut mobiliser, produire du discours, alerter l'opinion et conduire à l'action, elle peut aussi s'épuiser, tourner court et être vaine. Mais elle peut aussi renaître dans d'autres conditions...

Les résistances et mobilisations, même lorsqu'elles font fortement référence au quartier, circulent de plus en plus par les nouveaux chemins des réseaux sociaux ; elles sont souvent relayées par les associations et parfois même par les médias « classiques ». À la diffusion immédiate de l'information que favorisent les réseaux sociaux, s'ajoute l'effet « boule de neige », amplificateur de la contestation, auquel, par exemple, les autorités tunisiennes et égyptiennes ont rapidement répondu, au moment des « révolutions », par le déclenchement d'une cyber-guerre. Ainsi, les autorités égyptiennes ont-elles coupé les accès à Internet dès les premières grandes manifestations de la place Tahrir et, inversement, ont diffusé sur tous les téléphones portables un message appelant « les hommes d'Égypte à s'opposer aux traîtres et criminels » – communiqué envoyé par l'Armée le 30 janvier 2011 (Lachenal, 2012, p. 109). Toutefois, si l'on s'inscrit dans le droit fil des analyses de M.B. Ayari (2011, p. 56), il est légitime de s'interroger sur le rôle joué par ces réseaux et de se demander s'ils ont effectivement donné une ampleur particulière aux « révolutions 2.0 »<sup>36</sup>, comme cela a été très fréquemment affirmé. Focaliser l'attention sur les activistes du cyberespace (parfois assimilés à une jeunesse privilégiée et éduquée) n'a-t-il pas pour effet d'estomper le rôle des ouvriers grévistes, des

---

<sup>34</sup> À Istanbul, les récupérateurs sont dispersés entre de nombreux quartiers de l'agglomération et n'ont pratiquement aucune relation entre eux. Par ailleurs, les uns sont Turcs anatoliens, très nationalistes, les autres Kurdes, d'autres encore *Roms* ou migrants étrangers de différentes origines (Florin, 2016b).

<sup>35</sup> Il semble à ce propos instructif de rappeler ce qu'écrit J.-F. Mattéi (2005) quand il insiste sur la proximité étymologique entre les deux termes « indignation » et « dignité » : « L'homme n'est pas indigné parce qu'un acte vil a porté atteinte à une dignité abstraite ; il proclame son exigence de dignité parce qu'il a éprouvé des indignations réelles. C'est dans le sillage de l'indignation que l'idée de dignité s'est imposée » (p. 20).

<sup>36</sup> « L'expression 2.0 est généralement employée pour qualifier la dimension interactive et sociale du web », et réfère « aux utopies technophiles de la "démocratie 2.0", transmutée pour les cas tunisien et égyptien en "révolution 2.0" » (Ayari, 2011, p. 1).

manifestants et émeutiers qui ont occupé la rue, au péril de leur vie ? Et, *in fine*, « le dénouement des conflits politiques ne se règle-t-il pas en dernière instance dans l'espace de la ville, là où se joue le destin des peuples » ? (*ibid.*).

Il n'en reste pas moins que les nouveaux moyens de communication, tels les téléphones portables, se sont rapidement répandus parmi toute la population, y compris les classes sociales les plus pauvres. Ils sont devenus un outil d'une indéniable efficacité non seulement pour organiser les luttes, préparer les manifestations en avertissant des lieux de rassemblement, mais aussi pour ruser avec les forces de police, éventuellement leur échapper, avertir des dangers, etc. Au moment de la « crise des cochons » au Caire en avril 2009, c'est par ce moyen que les chiffonniers s'avertirent les uns les autres, d'un quartier à l'autre et d'un bout à l'autre de la métropole, pour informer que le gouvernement de Moubarak avait ordonné la capture et l'abattage de leurs animaux. Certains de ceux qui en possédaient purent ainsi les cacher. Ce sont aussi les vidéos tournées clandestinement avec ces mêmes téléphones qui prouveront la violence des forces de l'ordre et les confrontations avec les chiffonniers – l'une d'elles, mise en ligne sur *YouTube*, a été visionnée plus d'un million de fois. La constitution de ces témoignages visuels sur la violence d'État peut certainement être considérée comme un message éminemment politique émanant des chiffonniers qui sollicitent ainsi la conscience et le soutien de l'opinion publique (Florin, 2011).

### **C/ Le sentiment d'injustice, moteur de l'action des populations des marges**

Depuis 2010, les mouvements sociaux en Europe et les soulèvements dans les pays du monde arabe peuvent être lus comme une réaction à la brutalité des effets de la crise économique, au creusement des inégalités et aux reculs de la démocratie. Ils portent en réaction une forte revendication de démocratisation, largement partagée par différents milieux sociaux et politiques. En effet, soutenues par des catégories sociales de plus en plus larges, y compris au sein des classes moyennes, ces mobilisations, au Nord et au Sud, en dépit de leurs différences, ont mis au grand jour un profond sentiment d'injustice lié à l'exacerbation de la ségrégation sociale (parfois raciale ou religieuse) et de la marginalisation, ce que l'on peut comprendre comme étant un « effet de procédures concertées d'exclusion » fondées sur des inégalités et produisant des inégalités (Castel, 2009, p. 354).

Pour autant, « toute marginalisation ne vaut pas injustice » (Gervais-Lambony, Dufaux, 2009, p. 15) et ce sont, selon nous, le *vécu* et, plus encore, la *perception* de l'injustice qui constituent le « moteur de l'action » des habitants des marges. Cette prise de conscience de l'injustice explique certaines des formes de résistance observables dans les quartiers populaires en situation de marges. Celles-ci recouvrent des stratégies d'ajustement dans le vécu quotidien des populations, sans cesse mis à mal par des actions autoritaires sur le quartier, mais aussi des stratégies de subversion, de protestation, voire de révolte, afin de lutter contre cette injustice.

L'une des réponses les plus fréquentes adoptées par les habitants des quartiers populaires s'apparente à ce que M. de Certeau (2003) qualifie de « petites tactiques des faibles ». Elles sont très souvent mises en œuvre pour accéder aux services urbains de base, tels que l'eau, l'assainissement ou l'électricité, délivrés en principe par les pouvoirs publics ou les municipalités. Dans la plupart des quartiers qualifiés d'« informels » de la rive sud de la Méditerranée, ces services ont longtemps été absents, hormis, parfois, l'installation de quelques bornes-fontaines. La salubrité y est médiocre, les fosses d'aisance étant peu nombreuses, tandis que la combustion des dépôts d'ordures « sauvages » dégage des fumées polluantes et nauséabondes, comme cela ressort, par exemple, des descriptions que nous

avons déjà faites de Aïn Nokbi, à Fès (cf. chapitre 1, section 1.2, paragraphe C.3). Pour y suppléer, la pratique habituelle consiste à réaliser des branchements clandestins, tant pour l'eau que l'électricité, soit directement sur le réseau, soit en se branchant chez un voisin. Cela évite par exemple la corvée d'eau qui incombe aux femmes et aux enfants. Quant aux services d'éducation ou de santé, l'absence à peu près totale d'équipements publics fait qu'ils sont assurés – quand ils le sont – par les associations religieuses, notamment islamistes dans les pays de la rive sud de la Méditerranée. Or, depuis deux décennies, les revendications et manifestations réclamant un plus juste accès aux services publics urbains se sont multipliées. Si elles signifient un refus des pratiques habituelles de bricolage et de débrouillardise, elles peuvent aussi être lues comme un plaidoyer pour une plus grande équité quant à la distribution de ces services fondamentaux pour la vie quotidienne. Dans des cas extrêmes, lorsque le mécontentement atteint des niveaux inégalés, les revendications peuvent revêtir une dimension politique, comme le gouvernement libanais a pu le constater à ses dépens, en 2015, lorsque fut dénoncée la corruption de certains de ses membres à propos de la « crise des ordures » à Beyrouth (Verdeil, 2017 ; Seurat, 2018). Plus largement, É. Verdeil (2015) établit de manière argumentée que les transformations et les réformes qui touchent les services publics dans les pays du Monde arabe, notamment leur privatisation sous l'injonction des bailleurs internationaux, constituent une composante du malaise de leurs populations urbaines : émeutes liées à l'augmentation du prix des bonbonnes de gaz et à leur grande insuffisance au Caire, émeutes de l'électricité<sup>37</sup>, manifestations de colère contre les tarifs de l'eau fixés par des filiales de multinationales – en l'occurrence françaises – à Casablanca et Tanger (Desrues, 2012), protestations à l'encontre de la coûteuse réforme de la collecte des déchets dans les grandes villes égyptiennes (Florin, 2015), etc. Cette prise de conscience des inéquités spatiales de la part des populations des quartiers de marges se manifeste le plus souvent localement, de façon sporadique et ne donne pas lieu à une grande médiatisation, car les mobilisations qu'elle génère ne concernent que des territoires excentrés et peu « visibles », puisque généralement, hormis leurs propres habitants, peu de citoyens les connaissent ou s'y rendent.

De façon générale, dans les États autoritaires du Bassin méditerranéen et avant le tournant des années 2010-2011, les micro-résistances dont nous venons de faire état ne sont pas prises très au sérieux et passent souvent inaperçues en raison de leurs dimensions locale, sectorielle et éphémère, mais surtout parce qu'elles émanent de populations par avance disqualifiées par les élites et les classes moyennes, c'est-à-dire ceux qui monopolisent le pouvoir et font l'opinion. Ces groupes dominants dénie généralement aux populations des quartiers populaires la capacité de participer au politique, sous quelque forme que ce soit<sup>38</sup>. Ils projettent sur les individus ou les groupes qui composent ces populations des représentations stigmatisantes qu'ils élaborent en insistant sur leurs manques supposés ou réels (manque d'argent, manque de moyens, manque de culture, de savoir et de savoir-faire, d'expertise, etc.), en même temps qu'ils dévaluent systématiquement leurs qualités et compétences (cf. chapitre 1, section 1.1). La faible considération des revendications des populations des marges réside aussi dans le fait que, lorsque ces *inouïs*<sup>39</sup> parlent, l'opinion dominante perçoit leurs

---

<sup>37</sup> Pour ces exemples ainsi que pour d'autres, se reporter à *Rumor*, Carnet d'Hypothèses d'É. Verdeil.

<sup>38</sup> En réalité, il convient de nuancer cette assertion car, par exemple, le développement, dans de nombreux cas étudiés, du tissu associatif offre de nouvelles opportunités (de parole, de participation, d'action, etc.) aux habitants des quartiers populaires.

<sup>39</sup> « Les inouïs ont bien pris la parole » : *in-ouï* au sens littéral, à savoir des « êtres invisibles ou inouïs, ceux qu'on n'entend pas, parce qu'ils ne parlent pas *via* les médias reconnus dans un système politique donné », ceux qui se trouvent « interdits de parole » ou pour lesquels « la parole émergente se transforme en bruit, qu'elle y soit noyée et non entendue encore une fois » (Boullier, 2009, p. 21-22).

revendications comme ne portant que sur de « petites choses », localisées, individualisées : « Leur parole est trop particulière, trop partisane, voire non rationnelle » (Boullier, 2009, p. 27). Cette parole est d'autant plus inaudible et interdite qu'elle est émise dans un contexte de régimes autoritaires qui ont terriblement peur de « la rue ».

Cependant, et de façon peut-être inattendue – à tout le moins de la part des pouvoirs publics –, ces multiples et plus ou moins discrètes résistances, cumulées, répétées et associées à d'autres façons de faire, aboutissent parfois à la « construction d'un problème public » – au sens de D. Cefaï (1996) – et à devenir donc « cause publique » en s'élargissant à d'autres strates de la société qui, elles aussi affectées par des inégalités croissantes – même si les causes qui les ont générées ne sont pas identiques à celles qui agissent sur les groupes les plus précaires – « prennent la rue ». Autrement dit, ces populations des marges, habituellement peu audibles, osent manifester dans les centres-villes, face aux lieux emblématiques et ostentatoires des pouvoirs politique et économique<sup>40</sup>. Ces mouvements de contestation des « révoltés » des pays arabes, ou ailleurs des « indignés », nous obligent à repenser les capacités et les modalités de résistance des habitants des espaces qualifiés de marges : certes, l'expression publique des « désobéissances » ou défis envers les régimes politiques autoritaires a toujours attiré l'attention des chercheurs, mais leur caractère exceptionnel et localisé en faisait d'éphémères « cas d'espèce ». Soulignons également que les résistances étaient, jusqu'à ces dernières années, souvent envisagées comme des formes d'expression d'opposition politique classiques et visibles dans l'espace public. Toutefois, les tensions de ces deux dernières décennies se sont très souvent transformées en contestations ouvertes et collectives, voire en rébellions : c'est, par exemple, le cas à partir de conflits autour du foncier ou du droit au logement (Deboulet, 2011) ou autour de la défense d'activités informelles menacées (Florin, 2016b). Elles ont également pu prendre la forme de grèves ouvrières, parfois massives bien qu'inattendues, dans les usines de textile du Delta du Nil (Duboc, 2011) ou dans celle de Rabat (Gillot, Martinez, 2014), dans les mines de phosphate de la région de Gafsa en Tunisie (Allal, 2010). Au Maroc (Essahel, 2011), en Algérie (Safar Zitoun, 2012b ; Semmoud, 2015b) et en Tunisie (Legros, 2003 ; Ben Othman, 2017), les habitants de quartiers populaires savent se mobiliser pour obtenir l'intervention de l'État, que ce soit pour l'accès à un logement décent, aux infrastructures de base ou aux services publics, mais ils peuvent aussi revendiquer leur participation aux affaires urbaines, intégrant de ce fait la dimension politique à leurs demandes de davantage de droit et de davantage de justice.

---

<sup>40</sup> Comme ces récupérateurs de déchets d'Ankara, dont nous avons déjà évoqué le cas, et qui manifestent pour le 1<sup>er</sup> mai 2002 en brandissant des pancartes. Leur leader, à l'occasion d'un entretien qu'il nous (B. Florin) a accordé le 13/07/2015, insiste sur la symbolique du mouvement : « C'était la première fois qu'on se montrait en groupe ! [...]. Les gens nous demandaient qui on était et on a répondu qu'on était des travailleurs du carton [recyclé] [...], des travailleurs du papier ».

## Section 4.3 – Les effets de retour des mobilisations dans les marges urbaines

### Introduction

Les mouvements sociaux survenus dans le monde arabe depuis 2010 auront au moins eu le mérite d’inviter les chercheurs à mieux « spatialiser l’analyse des mobilisations » ainsi que le suggéraient récemment certains d’entre eux (Combes et *al.*, 2016). S’il est important de redire ici, en guise de préambule, à quel point l’espace est central dans la construction des mobilisations, il n’en est pas moins nécessaire de reconnaître qu’il subsiste un certain déséquilibre dans les analyses. Car si les effets de l’espace sur les mobilisations sont, à juste titre, de mieux en mieux pris en compte, y compris par la sociologie de l’action collective – qui doit beaucoup de ce point de vue-là aux travaux pionniers de H. Lefebvre (1970), C. Tilly (1992), W. Sewell (2001), C. Hmed (2008), etc. –, la réciproque, à savoir les effets des mobilisations sur l’espace, a fait l’objet d’une attention moindre de la part des chercheurs. Le fil analytique se casse ici : nous nous accorderons donc volontiers à considérer l’espace non plus comme un contexte implicite de l’action collective, mais comme l’un des éléments constitutifs de celle-ci, sans toutefois forcément que l’ensemble des effets de l’action collective sur l’espace, notamment dans une temporalité plus lâche que celle de la mobilisation, soient évalués. L’impensé le plus préoccupant de l’analyse des mobilisations ne serait donc plus tant spatial que temporel. De fait, le « tournant spatial » – entendu comme l’augmentation de l’intérêt accordé à la question de l’espace – irrigue assez largement les sciences sociales depuis les années 1990 (Warf, Arias, 2008). En revanche, les effets spatiaux à moyen ou long terme des mobilisations, c’est-à-dire ce qui change ou non dans l’espace après celles-ci, demeure assez peu examiné dans les villes des Suds. Il est vrai que, pour le cas du monde arabe en révolution par exemple, le caractère récent, inédit, varié et proliférant des formes de mobilisation a plutôt incité les chercheurs à veiller au rythme des soubresauts qu’à opérer des retours sur le terrain une fois que la mobilisation a passé ou que l’actualité de la contestation s’est déplacée. Aucune raison de les incriminer ici pour cela, tant les soulèvements ont constitué pour les sociétés du monde arabo-musulman – qui, pour certaines, n’avaient pas connu d’autres régimes que la colonisation puis la dictature – ce « moment créateur » dont parlent justement A. Allal et T. Pierret (2013). La tentation de saisir ces mouvements au cœur était sans doute trop grande, notamment dans leurs premiers temps, du fait que leurs dimensions pacifiques et transcendantes aux plans social et confessionnel soulevaient de multiples interrogations auxquelles les réponses qu’elles nécessitaient ne pouvaient être immédiates.

Comment, dès lors, dresser l’état des lieux d’une question encore impensée ? L’exercice est forcément périlleux et implique de considérer, puis de dépasser quatre obstacles : la prise en compte tardive et hétérogène de la dimension spatiale dans l’étude des mobilisations en général<sup>41</sup> ; la sur-focalisation (Sharp, Panetta, 2016) sur les mobilisations s’emparant des espaces centraux (Tahrir, Taksim, Puerta del Sol, Wall Street), érigés en ce que M. Lussault (2017) a récemment nommé des « alter-lieux », soit des lieux emblématiques des mouvements sociaux urbains mondialisés et qui masquent sans doute les lieux plus discrets de la contestation<sup>42</sup> ; le délaissement quasi-systématique de l’après-mobilisation

---

<sup>41</sup> Pour un état des lieux, voir Combes et *al.*, 2016.

<sup>42</sup> Le lieu peut être discret, objectivement, parce que ceux qui se mobilisent recherchent la discrétion, par exemple pour éviter la répression ou pour ne pas donner, volontairement, une dimension trop grande à leur mouvement. Mais le lieu peut aussi être discret parce que les médias ne le mettent pas sur le devant de la scène, le négligent, voire l’ocultent : ce peuvent être les médias officiels et cette occultation répond alors à une

par les chercheurs ; la considération assez tardive des chercheurs non géographes pour les échelles locale et micro-locale, comme le rappellent M. Catusse et *al.* (2015).

Chercher au-delà des places centrales – et plutôt dans les marges urbaines – les effets locaux des mobilisations, surtout ceux postérieurs aux grands mouvements de contestation des années 2010, apparaît donc à ce stade assez délicat. Nous nous limiterons par conséquent à l'évocation d'un certain nombre de signes et de pratiques qui se dégagent des travaux de ceux qui ont conservé un lien constant avec leur terrain, et qui portent une vision diachronique des lieux avant et après les mobilisations, au cœur ou en marge de celles-ci. Ainsi nous serons à même évoquer la question des mobilisations dans des quartiers qui ne se sont pas eux-mêmes mobilisés, mais qui en ont bien, d'une manière ou d'une autre, ressenti les effets.

Nous identifierons trois ordres de signes ou d'effets : premièrement, les effets de retour des mobilisations sur la morphologie (urbanistique et sociale) des marges urbaines : les mobilisations engendrent-elles le changement et, si oui, de quelle nature est-il ? Deuxièmement, il sera question des effets de retour des mobilisations sur la politique relative aux marges et sur la politisation des acteurs de la marge. En troisième et dernier lieu, nous nous interrogerons pour savoir si les mobilisations mettent en lumière une nouvelle forme de rapport à la cité dans les marges urbaines, ou bien, dans le cas où ces formes ne seraient pas encore nettement assurées, si elles laissent subodorer qu'elles sont en gestation.

### **A/ Les effets des mobilisations sur la morphologie des marges**

La diversité des formes de mobilisation dans les marges urbaines<sup>43</sup> complique singulièrement l'exercice de généralisation de leurs effets. Nous ne distinguerons donc ici que deux cas de figure.

- Le premier, lorsque des mobilisations peuvent naître et s'organiser à l'initiative des habitants eux-mêmes des quartiers de marges, autour de problèmes qui les concernent au premier chef (statut foncier, qualité du logement, branchement aux réseaux, obtention d'équipements, etc.). Les revendications sont alors susceptibles, après des péripéties plus ou moins longues, de comporter des phases de violence ou de confrontations dures avec les tenants du pouvoir décisionnel (Etat, municipalités, opérateurs d'aménagement, gestionnaires de réseaux, etc.). De telles mobilisations peuvent déboucher sur des décisions conduisant à une série de transformations aux plans morphologique et social. Les situations qui ont donné lieu aux travaux les plus nombreux, celles qui sont donc les mieux documentées, ont trait, comme l'illustrent les sections précédentes, aux luttes menées par les habitants des quartiers de marges pour soit régulariser le statut des habitations où ils vivent, soit empêcher d'être délogés, recasés ou déplacés. Leurs effets en sont très variables : tantôt ils peuvent obtenir une reconnaissance, plus souvent *de facto* que *de jure*, des occupations illégales qui leur ont permis de s'installer, ce qui leur vaut au moins sécurité et les autorise à engager des améliorations ou des transformations de leurs habitations, généralement l'élévation d'un étage et/ou l'ajout d'une pièce ; tantôt, ils réussissent à conserver le *statu quo*, à savoir le maintien sur place, ce qui équivaut à une acceptation tacite de leur occupation par les autorités (étatiques ou municipales), laquelle est cependant toujours susceptible d'une remise en cause ; tantôt, enfin, ils ne peuvent éviter l'éradication de leurs baraques, ce qui affecte surtout les habitants des bidonvilles, auquel cas les luttes

---

certaine logique (*cf.* les mouvements de grève à Gafsa qui ont éprouvé énormément de difficultés à être connus de la population) ; ce peuvent être aussi les médias partisans dans un système plus démocratique.

<sup>43</sup> Une diversité qui ressort nettement de la section précédente du même chapitre (section 4.2).

se portent sur la liste des ayants-droit, l'exigence de l'obtention d'un lot pour chaque chef de ménage, la préférence d'un lot de terrain à construire<sup>44</sup> plutôt qu'un appartement en immeuble, le lieu de réinstallation, etc. (Signoles, 2014). Il est en outre assez paradoxal, du moins en apparence, de constater que certaines luttes ou expressions de mécontentement des habitants de marges urbaines visent à préserver un *statu quo* qui, en première analyse, les maintient dans l'insécurité et la marginalité. En l'occurrence, dans le quartier de Lahraouiyyine à Casablanca, il s'est agi pour eux d'organiser la lutte, en mobilisant tous les moyens à leur disposition, pour poursuivre le processus d'occupation illégale des terrains de la zone où les premières constructions avaient été établies. De fait, confrontés aux destructions opérées par les autorités à l'encontre des premières installations, et à leur caractère jugé injuste – certaines constructions étaient détruites, d'autres pas –, les habitants recoururent à la force, puis à l'émeute (le 14 juillet 1996), laquelle revêtit une violence extrême. À la suite de quoi, pendant plus d'un an après ces émeutes, le quartier fut soumis à un véritable blocus par les forces de l'ordre pour empêcher toute entrée de matériaux de construction venant de l'extérieur et pour démolir les constructions illégales dès qu'elles sortiraient de terre. L'évolution ultérieure de la situation est présentée par W. Belarbi (Encadré 4.7), qui confirme l'échec des politiques répressives de l'État et de la commune !

#### Encadré 4.7

***Un objectif fondamental à Lahraouiyyine (Casablanca) :  
préserver les possibilités d'occupation et de construction illégale du sol***

Extrait de W. Belarbi, 2015

« [...] D'abord, l'action des *chemkara* [hommes de main auxquels les habitants du quartier avaient fait appel pour les protéger] se transforme. Ces jeunes [*chemkara*] issus des quartiers périphériques sont à nouveau engagés [...] pour les protéger contre les destructions, mais aussi pour surveiller toute tentative d'intrusion des forces de l'ordre à l'intérieur [du quartier]. [...] Ainsi, un camion [chargé de matériaux de construction], lorsqu'il arrive, on lui donne 1 500 DH pour le transport, le chauffeur doit donner 500 DH aux *chemkara* pour surveiller l'engin. Au moment de son arrivée, les gens se précipitent avec des charrettes [...]. Lorsque les autorités ont fait creuser des tranchées du côté nord pour interdire le passage des camions, les habitants les ont faits arriver par le sud [...]. Tout un système organisé [...] s'est mis en place après les émeutes, afin de continuer les constructions illégales. Un travail à la chaîne impliquant les *chemkara*, qui se positionnent en première ligne devant l'adversaire, les transporteurs des matériaux de construction qui utilisent les charrettes à l'intérieur de la commune, et les maçons, qui formaient à l'époque 7 % de la population de Lahraouiyyine [...]. »

• Le second cas de figure peut apparaître lorsque les populations des marges ne se mobilisent pas elles-mêmes, mais que certaines transformations de ces quartiers surviennent après des mobilisations de grande ampleur, touchant la ville dans son ensemble<sup>45</sup>. L'exemple de quelques

---

<sup>44</sup> La question de l'attribution d'un lot pour chaque ménage est source de conflits très durs. En effet, quand les autorités entreprennent un recensement dans un bidonville, ils comptent les baraques, et non les ménages (pour éviter que nombre de personnes viennent s'y installer dès que le bruit commence à circuler qu'une opération de recasement va avoir lieu). Le problème est que dans une baraque vivent déjà souvent plusieurs ménages (par exemple les parents, un fils marié ou en instance de mariage, des enfants adultes qui aspirent à l'autonomie et ne supportent plus la promiscuité, etc.) et que le principe une baraque = un lot est une source de mécontentement considérable, puisqu'il empêche les plus jeunes de devenir indépendants.

<sup>45</sup> Il peut également y avoir concomitance entre mouvement de contestation de grande ampleur et mobilisations des populations des marges ; ainsi au Maroc, « les bidonvillois des Douars El Kora et Dlim (à Rabat) se saisissent de l'opportunité qui leur est offerte par le Mouvement du 20 Février, né au Maroc dans le contexte politique et social des mouvements des Printemps arabes en 2011. [Si] les revendications principales du mouvement sont d'ordre politique et font appel à des réformes constitutionnelles, qui remettent en cause le fonctionnement du

quartiers populaires égyptiens est à ce titre assez parlant. Ainsi, la construction de bretelles d'accès à la rocade du Caire n'est pas une conséquence logiquement attendue des mobilisations menées par les habitants des marges urbaines de la capitale égyptienne. Et pourtant, entre 2011 et 2014, quatre de ces bretelles ont été réalisées, offrant un meilleur raccordement, pour autant de quartiers populaires, à l'une des infrastructures routières les plus importantes du pays. L'exemple passerait pour anecdotique si l'on ne rappelait pas que l'objectif premier de cette rocade, construite dans les années 1980 par les pouvoirs publics, était précisément de contenir l'extension de l'urbanisation, tout en dissimulant aux regards les quartiers informels qui proliféraient alors sur les terres agricoles de la périphérie de l'agglomération. Elle avait été conçue pour faire le tour de celle-ci et si, pour ce faire, elle longeait de très nombreux quartiers informels, elle ne les desservait surtout pas, un cas de figure assez typique des tracés d'infrastructure dans les pays du Moyen-Orient en général et au Liban en particulier (Deboulet, Fawaz, 2011 et 2012). Durant les années 1990 et 2000, les habitants de Mu'tamadiya, l'un des quartiers informels situé sur le tracé de la rocade, ont protesté en organisant des manifestations et en intentant des actions en justice pour s'opposer à cette dernière ou, plus exactement, pour obtenir le raccordement de leur quartier par une bretelle d'accès. Il leur aura fallu cependant attendre près de 30 ans pour que leur rêve se réalise, mais leur succès a été facilité par le changement de la conjoncture politique. En effet, c'est sous l'impulsion du comité populaire<sup>46</sup> créé dans le quartier en marge de la révolution de 2011 et avec l'aide du chef de district (*qism*, sous-division urbaine se plaçant entre le gouvernorat, *muhafaza*, et l'arrondissement, *cheikha*), que les habitants rassemblèrent les fonds nécessaires (100 000 euros environ) à la réalisation de ces grands travaux (extraction des déchets, terrassement, bétonnage, tracé de la voie d'accès). Les effets en furent immédiats, non seulement en termes de facilité de desserte, mais aussi de redynamisation du commerce à l'entrée du quartier, de densification du bâti, de revalorisation des terrains, etc. Le désenclavement du quartier fut entériné par le gouverneur lui-même, qui organisa une inauguration officielle de cette bretelle, fit ajouter la signalisation officielle sur la rocade et installa un poste de police en contrebas. La question des effets de la révolution sur la création de cette bretelle reste ouverte. Cette initiative relève-t-elle de la simple opportunité tirée d'une situation de grande fluidité politique, générée par les « événements » révolutionnaires ? Constitue-t-elle plutôt un acte de politisation par le bas dans le cadre de l'ouverture du champ de l'activisme urbain ? Il est difficile de trancher. Le fait est que ce qui n'a pas été possible pendant 30 ans l'a été dans les quelques mois qui ont suivi l'épisode révolutionnaire ! La révolution de 2011 a en effet contribué à faire baisser les contrôles policiers sur le terrain et à laisser les habitants libres de leurs mouvements. Elle a également libéré les énergies, comme le révèlent les discours d'habitants (« On fait la révolution dans le quartier » ; « Ça, c'est la vraie révolution », etc.). Elle a enfin renouvelé les principes de l'action locale : disparition des conseils locaux corrompus de Moubarak, création des comités populaires de la révolution, nouveau rôle endossé par le chef de district, dernier maillon de l'administration territoriale égyptienne – lequel fonctionnait comme une coquille vide avant la révolution, etc. Faire l'inventaire

---

régime du roi Mohammed VI, le mouvement porté par les bidonvillois apporte des preuves quant aux effets ambivalents, voire contre-productifs de la politique urbaine conduite par les autorités depuis 2003, à savoir démolir et reloger à grande échelle » (Essahel, 2015, p. 128).

<sup>46</sup> Les comités populaires sont apparus après la révolution de 2011 pour assurer la sécurité dans les quartiers. Ensuite, ils ont diversifié leurs activités et ont revêtu, pour certains, un rôle d'intermédiation entre les populations et les autorités, rôle perdu avec la disparition en 2011 d'une « création » de Moubarak, à savoir les Conseils populaires locaux, une instance exclusivement constituée d'« élus » tous nommés par l'autorité. D'une manière plus générale, sur les comités populaires et leurs équivalents en Tunisie ou dans d'autres pays du Monde arabe, voir même chapitre, section 4.2 et, en particulier pour l'Égypte, l'Encadré 4.6.

de l'ensemble des facteurs ayant permis la réalisation d'un tel chantier n'est pas le plus important aujourd'hui. Ce qu'il convient d'acter, par contre, c'est la réduction d'une forme d'injustice socio-spatiale par l'initiative populaire. C'est aussi la constitution d'une expertise citoyenne faisant en sorte que quatre bretelles de ce type ont depuis lors été aménagées par les habitants eux-mêmes au Caire et que des habitants d'autres quartiers viennent aujourd'hui s'inspirer de l'œuvre pionnière de Mu'tamadiya (Fig. 4.4). À force d'expériences et de compétences, les habitants finissent « par posséder un savoir sur ces choses qui devient tout aussi expert que celui des experts en titre » (Boullier, 2009, p. 29). De nouveaux rapports à la puissance publique se sont également instaurés dans le cadre de cette initiative, comme le montre, dans le cas que nous venons de présenter, la mise en place d'un dialogue constructif entre assemblée d'habitants, fonctionnaires et gouverneur. Enfin, plus généralement, se pose la question d'une nouvelle forme d'accès à la ville grâce aux ressources de la marge, en tant que celles-ci constituent un élément majeur de transformation d'un quartier pourtant situé à la marge sociale de la capitale égyptienne – et à la marge des manifestations de la place Tahrir.

**Figure 4.4. Bretelle informelle d'accès au quartier Mu'tamadiya depuis la rocade du Caire.**



*Cliché : R. Stadnicki, 2017.*

En d'autres lieux, des transformations de grande ampleur, mais plus prévisibles, affectent les modalités de l'urbanisation et agissent sur la morphologie urbaine. En Tunisie, on a ainsi observé, pendant la période « floue » de la révolution et dans les années qui l'ont immédiatement suivie, une multiplication des constructions « illégales ». Les terrains appropriés selon ce processus peuvent correspondre à des espaces publics, en attente (parfois depuis très longtemps) d'aménagement, à des terrains non encore bâtis, à des parcelles de friche ou cultivées. Ces occupations ne se réalisent pas seulement sur les franges de l'urbanisation, mais aussi et surtout en plein cœur des zones urbanisées : toutes les dents creuses sont « visées ». L'effondrement de l'État, le discrédit de tous les pouvoirs, le retrait volontaire de toutes les forces en charge de faire appliquer les lois, par crainte de représailles de la part de ceux qui en avaient trop subi l'autoritarisme, ont laissé le champ libre aux acteurs

sociaux<sup>47</sup>. De fait, même lorsque des constructions illicites sont repérées, il s'avère impossible de les détruire<sup>48</sup>. Le mouvement se poursuit sans donner l'impression qu'il puisse être freiné<sup>49</sup>.

## **B/ Les effets des mobilisations sur la politisation dans les marges**

Si les exemples précités permettent de révéler que les habitants de la marge tirent profit d'une situation de crise politique pour mener diverses actions d'amélioration de leurs conditions de vie, d'autres exemples convergent pour donner à penser à une augmentation du degré de politisation des populations des marges, perceptible tant au plan individuel que collectif. Parler d'augmentation du degré de politisation revient à refuser la limitation de la politisation à la sphère institutionnelle (Hamidi, 2010). E. Le Texier (2006), à propos d'un faubourg « mexicain » à San Diego (Californie), a ainsi établi que le faubourg en question était une zone de relégation qui n'en constitue pas moins pour l'auteure un lieu de « pratiques politiques du quotidien » – un résultat dont nous préciserons les conséquences un peu plus loin. Dans la même optique, l'ouvrage *Villes arabes, cités rebelles*, dirigé par R. Stadnicki (2015), va à l'encontre de l'idée de soudaineté<sup>50</sup> des mouvements protestataires dans le monde arabe et montre, à travers les travaux empiriques réunis, les germes et les ressorts qui y ont conduit. En somme, fruit d'un long processus de conscientisation, de politisation et de mobilisation, les insurrections dans les villes arabes et l'action collective transformatrice qu'elles représentent relèvent bien du modèle radical de l'*empowerment*, analysé par M.-H. Bacqué et C. Biewener (2013) (Encadré 4.8).

### **Encadré 4.8**

#### ***Politisation et empowerment selon M.-H. Bacqué et C. Biewener (2013)***

Par N. Semmoud, extrait d'une chronique bibliographique, 2016

« Malgré la polysémie et le flou conceptuel accompagnant la notion d'*empowerment*, les auteures [M.-H. Bacqué et C. Biewener] soulignent, dès le début de l'ouvrage, les traits communs qui se dégagent de ces différentes interprétations : "L'*empowerment* articule deux dimensions, celle du pouvoir (d'agir sur et avec) et celle du processus d'apprentissage pour y accéder. [...] Cela implique une démarche d'autoréalisation et d'émancipation des individus [...] et de transformation sociale" (p. 6).

Les auteures rappellent ensuite que, initialement, la notion s'est nourrie des théories de la transformation sociale comme celles de P. Freire (1970), de la branche la plus radicale du mouvement féministe ou d'une partie des mouvements communautaires. Elle est considérée comme radicale dans

---

<sup>47</sup> La police, que les municipalités pouvaient requérir pour faire démolir les constructions irrégulières, n'était plus en mesure d'intervenir, sauf à provoquer des émeutes. Par ailleurs, le pouvoir municipal a complètement disparu avec la révolution : nombre de maires ou de conseillers municipaux ont été chassés ou se sont enfuis ; les « délégations spéciales » mises en place par un décret du 8 avril 2011, pour suppléer les municipalités défailtantes, ne furent que rarement légitimes (leurs membres n'étaient pas élus, mais désignés par les gouverneurs) et beaucoup furent rapidement confrontées à la défiance des citoyens. S'ajoutent à cette situation délétère des bâtiments municipaux, équipements et matériels détruits, tandis que les recettes municipales étaient en chute libre (inférieures de 70%, en 2011, à ce qu'elles étaient en moyenne dans une année « normale » d'avant la révolution.

<sup>48</sup> Selon les données que l'on peut se procurer sur le site du ministère de l'Intérieur, le taux d'exécution des ordres de démolition n'aurait été que de 5% en 2011 ; en 2012, le taux serait du même ordre, pour un total de 9 000 constructions à détruire ; en 2013, on comptait 225 ordres exécutés pour un total de 6 138 demandés, soit environ 4%.

<sup>49</sup> Processus possiblement freiné au fur et à mesure que se réalise une certaine stabilisation institutionnelle en Tunisie. Toutefois, les premières élections municipales après la révolution de 2011 n'eurent lieu, après maints reports, que le 6 mai 2018, ce qui ne donne pas beaucoup de recul pour juger de leur efficacité dans la lutte contre les constructions illégales.

<sup>50</sup> Ces mouvements sont souvent présentés dans les médias comme s'ils étaient coupés de leur généalogie avec les mouvements sociaux existant depuis longtemps dans ces pays.

la mesure où elle se fixe l'objectif d'émancipation individuelle et collective pour déboucher sur un projet de transformation sociale et de remise en cause du système capitaliste. La chaîne d'équivalences articule ici les idées de justice, de redistribution, de changement social, de conscientisation et de pouvoir, celui-ci étant exercé par ceux « d'en-bas ».

Les auteures montrent par ailleurs comment (et combien), ces dernières années, les modèles socio-libéral, puis néolibéral ont gauchi, voire dénaturé, la signification de la notion d'*empowerment*. Les interprétations qui en sont faites par ceux qui s'inscrivent dans cette idéologie – individus, y compris certains appartenant à des cercles de gauche ; ou institutions, telles la Banque mondiale, le PNUD, le FMI, etc., ainsi que de multiples agences de coopération multilatérale pour le développement – exprimeront dès lors une dépolitisation de son contenu, avec l'occultation des rapports structurels d'inégalité, un recentrage sur l'initiative individuelle, une rhétorique de la responsabilisation et une injonction faite aux individus de se prendre en main et de s'impliquer. Ce glissement – qui peut aboutir parfois à un véritable renversement – traduit (et participe en même temps à) une dépolitisation de la vie sociale où le projet des individus est centré sur l'intérêt personnel, la responsabilité et une citoyenneté entrepreneuriale évinçant ainsi les revendications de justice sociale basées sur la reconnaissance des droits (p. 96) ».

Par conséquent, les mobilisations qui s'organisent et opèrent dans les marges sont en mesure de créer les conditions pour que celles-ci apparaissent comme des lieux où les individus – du moins certains d'entre eux – peuvent s'affirmer comme des sujets politiques. C'est par exemple le cas lorsque la mobilisation contribue à faire émerger de nouvelles figures charismatiques, soit au sein du quartier – l'habitant déterminé, le chef de district en Égypte qui décide de redimensionner son rôle sans injonction de sa hiérarchie –, soit à l'extérieur du quartier – le militant, l'activiste qui vient dans le quartier pour mobiliser les habitants. L'implication de ces militants extérieurs et leur professionnalisme peuvent avoir des répercussions sur le succès et la continuité de la mobilisation, mais aussi sur les répertoires utilisés et les orientations déterminées. Dans le cas de Sulukule à Istanbul (Erdi, 2017b)<sup>51</sup>, l'Association des habitants (Plateforme de Sulukule) pour la défense du quartier a utilisé la stratégie de l'internationalisation, grâce à l'implication de ses militants professionnels parlant les langues étrangères, en utilisant notamment les engagements internationaux de la Turquie dans différentes instances comme l'Unesco et la Cour européenne des Droits de l'Homme (CrEDH). Le fait que la péninsule historique d'Istanbul, située à l'intérieur des murailles byzantines, figure depuis 1986 sur la liste du Patrimoine mondial de l'Humanité obligeait en effet la municipalité à respecter les critères de l'Unesco dans les projets de rénovation et de construction dans cette zone. Ces critères préconisent en particulier la protection des maisons historiques stambouliotes. De plus, toute rénovation, reconstruction, mais aussi démolition dans cette zone classée devaient recevoir l'approbation de l'institution turque du Haut conseil des monuments historiques. La Plateforme de Sulukule s'est servie de ces contraintes pour sauver le maximum de maisons dans le quartier afin de le faire classer comme monument historique à la fois par le Haut conseil et l'Unesco.

Il est par ailleurs assez fréquent que certaines initiatives portées à l'échelle du quartier soient « récupérées » par les défenseurs du « droit à la ville », militants associatifs ou politiques, qui ont gagné en visibilité au cours de ces dernières années. En Égypte, les vendeurs de rue furent ainsi un temps présentés comme l'incarnation de la liberté d'user de l'espace public, après des décennies de présence policière dissuasive dans les centres-villes. Ces commerçants ambulants ont, il est vrai,

---

<sup>51</sup> Les informations mobilisées pour présenter ici le cas de Sulukule sont empruntées au chapitre rédigé par G. Erdi qui figure dans l'ouvrage collectif qu'elle a co-édité avec H. Marchal (2017).

augmenté leur emprise sur l'espace urbain, à tel point que certaines rues entières du centre du Caire furent dédiées à leurs activités, non sans générer quelques conflits d'appropriation et d'usage avec les habitants et les commerçants ayant pignon sur rue. Des chercheurs égyptiens, des journalistes et des architectes engagés ont tenté de plaider leur cause et de les soutenir dans leurs confrontations avec les forces de l'ordre ; leur soutien a même donné lieu à la parution d'un ouvrage (Nagati, Stryker, 2013). Leurs kiosques et chariots furent mis à l'honneur lors d'expositions d'art contemporain. Dans les milieux de l'activisme urbain, ils furent donc érigés en emblèmes de la conquête d'un droit à la ville post-révolutionnaire. En 2014, lorsque le nouveau gouvernement du maréchal Sissi les a chassés de ces nouveaux espaces fraîchement conquis, afin de « mettre aux normes » et de sécuriser ces espaces-là, ils ont continué à cristalliser les luttes pour l'accès à la ville, la revendication de droits élémentaires pour les acteurs urbains ordinaires. Tandis que la plupart d'entre eux furent contraints de s'installer sur une place enclavée derrière la gare centrale du Caire, d'autres ont en effet bravé les interdictions en continuant à déballer leur marchandise dans les rues du centre-ville.

Les effets des mobilisations se font également ressentir à l'échelle du groupe social. Observons d'abord ce que l'on pourrait appeler un effet émancipateur. Dans le *barrio* (quartier) mexicain de San Diego, E. Le Texier (2006) analyse les conséquences des mobilisations féminines contre la gentrification du quartier. Non seulement ces mobilisations permettent de renégocier le statut des femmes au sein de la cellule familiale, mais elles rendent aussi possible de contester « l'équilibre des relations de pouvoir entre les résidents du *barrio* et l'extérieur » (p. 141). C'est donc à la fois la transformation des rapports de genre qui est en jeu, la quête de plus d'égalité dans les rapports homme/femme, mais aussi la politisation des habitants du quartier. En se mobilisant, les femmes, nous dit E. Le Texier, ont permis à l'ensemble des exclus du quartier d'augmenter leur confiance en eux-mêmes, ce qui constitue un préalable nécessaire à toute forme d'engagement. H. Essahel (2008) tire à peu près les mêmes conclusions de son étude des bidonvilles de Rabat. Elle montre comment, dans le cas du Douar Dlim, situé à Témara, commune au sud de Rabat, les femmes ont coupé l'autoroute reliant Casablanca à Rabat, en s'allongeant sur la voie, pour exprimer leur opposition totale à ce que leurs enfants soient scolarisés dans la cité de recasement prévu, alors que celle-ci est très éloignée du bidonville et que le relogement des familles n'a pas encore eu lieu. À partir de cet exemple et d'autres, H. Essahel parle de la « féminisation de la vie politique » suite à l'engagement des femmes pour l'amélioration de la vie quotidienne dans les bidonvilles, qui s'observe depuis la reconfiguration des lieux de sociabilité jusqu'à la diversification des formes de revendication (rassemblement assis, debout, marches, transactions, etc.), faisant des femmes des actrices incontournables du quartier – actrices qui ont souvent découvert ces modes d'action en regardant les médias étrangers sur leur télévision (Essahel, 2015, p. 125). W. Belarbi (2015, p. 149) écrit quant à elle, à propos d'un quartier de marge à Casablanca : « Les femmes ont joué un rôle très important [à Lahraouiyine]<sup>52</sup> dans le processus de construction [illégal] des maisons [...]. Au moment où les forces de l'ordre encerclaient le quartier pour empêcher les camions transportant des matériaux de construction d'y pénétrer, des femmes organisaient des fêtes fictives à l'occasion desquelles elles faisaient semblant de transporter des cadeaux de mariage dans des *pick-up* ».

Les mobilisations peuvent ensuite avoir un effet rassembleur sur un quartier qui s'est mobilisé ou qui se mobilise. D. Parmaksizoglu (2016) a ainsi constaté au sein de nombreux *gecekondu* d'Istanbul que des « plateformes de solidarité urbaine » s'étaient mises en place après les événements de Taksim en

---

<sup>52</sup> Ce quartier particulier de la périphérie casablancaise a illustré diverses analyses dans le chapitre 1 et a fait l'objet, spécifiquement, de deux Encadrés (3.6 et 5.8).

2013. Elle y voit à la fois un prolongement et un élargissement de la mobilisation urbaine au-delà de son épicode, et la naissance d'une communauté de sentiments entre des gens qui cohabitaient parfois en s'ignorant. Concrètement, ces plateformes de solidarité engagent des actions de blocage de projets de transformation urbaine auprès des tribunaux administratifs, ainsi qu'elles organisent des manifestations de rue visant à résister aux expulsions et expropriations. L'auteure conclut que l'abandon du projet de rénovation du parc Gezi a galvanisé les habitants des quartiers populaires pour lutter, à leur échelle, contre d'autres projets de transformation urbaine insufflés à marche forcée par le pouvoir. À partir de 2014, certaines de ces plateformes, comme celle du quartier Fikirtepe, se sont associées à d'autres, voire à des mouvements métropolitains et nationaux (*Urban Movements Istanbul Platform, Istanbul City Defense*). Les échanges qui en sont ressortis ont produit un discours contre-narratif de la transformation urbaine, ou un « contre-espace » au sens de Lefebvre (2000, p. 440), opposé aux discours que tiennent, également à l'échelle des quartiers, les nombreuses associations dont la mission est de relayer les projets gouvernementaux.

Enfin, le contexte mobilisateur possède parfois un effet réconciliateur pour certains acteurs. Après le vacillement de certains régimes autoritaires arabes en 2011, on a ainsi vu des acteurs de la société civile se remettre à croire en l'État. Ce fut par exemple le cas de l'ONG *Alashanek Ya Balady*, impliquée dans le développement du quartier informel Ezbet Abu Qarn, situé dans le vieux Caire. Initié en 1996, le projet qu'elle porte n'a en réalité pu se réaliser qu'après la révolution de 2011 (Ben Othmane, Stadnicki, 2015). Sa fondatrice et coordinatrice, Manal al-Shahat, explique que l'effervescence liée à la révolution a remotivé l'ensemble de l'équipe dans un but précis : construire, avec la participation des habitants, un centre communautaire qui fournirait les services éducatifs, médicaux et culturels et qui serait géré par l'ONG. Elle ajoute que le fait d'avoir l'État comme partenaire est la clé du succès d'une telle initiative qui doit être menée sur le long terme ; ce partenariat est une « leçon » tirée des difficultés, bureaucratiques notamment, rencontrées pendant plus de dix ans dans la mise en œuvre du projet. Cependant, d'après Manal al-Shahat, ces difficultés ont ressurgi après le coup d'état militaire de 2013, concomitamment à ce qu'elle décrit comme la « reprise de la surveillance de la société civile par le pouvoir ». En effet, alors pourtant qu'il est soutenu par les habitants du quartier et par le comité populaire, et même par les représentants locaux du pouvoir central (à travers le chef de district notamment), le projet de l'association rencontre aujourd'hui de nombreux obstacles : oppositions réaffirmées de la part de certains habitants, difficultés managériales et problèmes financiers malgré une aide apportée par l'université de Stuttgart. Tous ces obstacles ont entraîné son gel, ainsi que le désinvestissement des plus jeunes bénévoles, ce qui a duré jusqu'en 2015, date à laquelle il a été relancé, notamment grâce à la suppression du ministère du Développement urbain qui n'avait pas donné son feu vert pour lancer la construction. Deux enseignements peuvent être tirés de cet exemple. En premier lieu, malgré les quelques attermoissements liés à la grande instabilité politique qui régnait en Égypte en 2013-2014, le projet Ezbet a connu en quatre ans des avancées plus grandes qu'en quinze ans à l'époque de Moubarak ; les mobilisations sociales de la révolution ont donc indirectement permis de réactiver une initiative populaire dans un quartier pourtant non directement touché par les soulèvements, tout en favorisant la reprise du dialogue entre gouvernants et gouvernés. En second lieu, du point de vue de l'analyse des acteurs, un paradoxe doit être relevé en ce qui concerne les rapports établis, au cours de cette période de transition politique post-2011, entre les acteurs de la société civile d'un côté et l'État de l'autre : l'État engendre l'espoir quand il s'effondre avec Moubarak en 2011, et fait douter quand il renaît et se réaffirme avec force sous Sissi en 2013-2014 !

L'exemple des « coupeurs de routes » à Alger, présenté ci-après par N. Semmoud (Encadré 4.9) réunit

de façon assez synthétique les trois effets (émancipateur, rassembleur, réconciliateur) que peuvent avoir les mobilisations dans les marges urbaines.

#### **Encadré 4.9**

##### ***Les « coupeurs de route »<sup>1</sup> à Alger***

Par N. Semmoud, à partir d'un entretien avec un « émeutier » réalisé en 2015

La cité des Palmiers à Alger est un grand ensemble réalisé en 1956 dans le cadre du Plan de Constantine, destiné à loger des populations « indigènes ». Son caractère rudimentaire et la faible taille des logements (une seule pièce de 20 m<sup>2</sup>) ont conduit rapidement à son surpeuplement et à sa dégradation, lesquels étaient tellement graves sur le plan sanitaire que l'État a décidé sa démolition et a engagé, en 1982, les premiers relogements de familles, choisies arbitrairement, dans les nouvelles opérations à la périphérie est de la capitale. Par son caractère injuste, cet épisode a suscité la mobilisation des habitants et la constitution d'un comité de quartier qui engageront de façon cyclique (à chaque relogement) des « émeutes » suivies de négociations : « On a compris qu'il fallait faire *touaïche* [du « grabuge »] pour être relogés, comme les autres quartiers ». Ces actions circonscrites au départ au sein même de la cité se sont reportées ensuite à l'entrée du tunnel d'Oued Ouchayah, après sa réalisation en 1991.

À travers la narration que fait l'interviewé de ces actions collectives, qui se poursuivront jusqu'à la démolition de la cité en 2014, nous retrouvons les effets émancipateur, rassembleur et réconciliateur, analysés précédemment. D'abord, il nous semble important de souligner que ces mobilisations, désignées comme des « émeutes » et qualifiées d'anarchie [*fawda*] par les médias et les pouvoirs publics, sont préalablement pensées et organisées. Outre la concertation sur le choix du lieu (un axe de circulation important), à proximité de la cité (espace de repli), les femmes se proposaient d'être à la tête du groupe de manifestants : « Ma mère est descendue. Elle pense que c'est notre droit et [que nous devons] nous faire entendre ». Elles veulent souligner ainsi la gravité de la situation et protéger les jeunes. Ces derniers étaient chargés de placer les pierres et les pneus et de monter en gradation dans la violence, selon les réponses des autorités et la réaction des forces de l'ordre qui, parfois, assiégeaient la cité pendant plusieurs jours et nuits. Ces deux groupes, les femmes et les jeunes, ont fini par s'imposer et se réapproprier en partie le comité de quartier dont certains membres ont profité des négociations pour être prioritaires dans les relogements : « Les conditions [une fois] réunies pour dialoguer avec le *wali*, [certains membres de] la délégation [ont] profité de la situation, alors que beaucoup n'étaient pas présents dans la manifestation ! ». Ensuite, malgré les divisions opérées par l'Administration à travers la constitution des listes des bénéficiaires, les habitants sont restés généralement soudés : ceux qui avaient déménagé remettaient les clés de leur logement aux familles restantes et revenaient dans la cité à l'occasion des mobilisations. Enfin, les habitants n'ont pas rejeté en bloc les pouvoirs publics, mais ont opéré une distinction entre ceux qui les ont écoutés et appuyés et les autres. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le président Bouteflika est considéré comme le principal acteur en faveur de leur relogement, contrairement aux *walis* qui se sont succédé : « L'État n'a jamais rien fait pour moi et je le combattais. Mais Bouteflika, c'est autre chose ». Aujourd'hui, dispersée à travers plusieurs opérations de relogement, cette communauté de voisinage qui s'est construite sur plusieurs années d'affrontement avec les pouvoirs publics pour le relogement, possède un capital politique qui peut être réactivé : « Les classes à Baraki [site de relogement de l'interviewé] contiennent 62 élèves. Elles ne sont pas chauffées et n'ont pas de cour de récréation. On n'acceptera pas d'autres injustices. Avec les parents, on fait circuler une pétition, ensuite on verra... ».

1. À l'exemple des *Piqueteros* en Argentine, analysés par D. Merklen (2009).

#### **C/ Marges mobilisées et nouveaux rapports à la cité**

Les effets de retour sur la morphologie sociale et politique des marges urbaines dont les populations sont mobilisées ou dont les territoires sont concernés par une mobilisation de grande ampleur produisent-ils un nouveau rapport de leurs habitants à la cité ? Ces lieux à partir desquels évoluent les répertoires d'action et les formes d'engagement, qui changent la relation au quartier et la relation inter-individuelle, modifient-ils les processus de construction de la citoyenneté urbaine ?

Ces questions, déjà abordées dans les sections précédentes de ce même chapitre, ont fait l'objet de nombreuses recherches qui ont analysé les formes d'inégalité dans l'accès à la citoyenneté urbaine. Les villes du Golfe ont par exemple permis à N. Vora (2013) de forger son concept de « citoyens impossibles » à partir du cas des travailleurs migrants appelés par les dirigeants pour soutenir l'économie locale et qui demeurent écartés des voies officielles d'intégration, même pour ceux qui sont nés dans les pays en question. Ils sont nommés « travailleurs délégués » ou *guest workers* par l'Administration, des catégories qui ne renvoient pas à celles, reconnues par le droit international, d'étranger ou d'immigré. Les travaux de N. Vora, à la suite d'autres recherches sur les subalternes, les « inouïs » (cf. même chapitre, section 4.2, paragraphe C), en bref tous ceux qui sont privés de droits élémentaires (dont le large spectre social va des membres, par exemple, des basses castes en Inde jusqu'aux habitants des bidonvilles), montrent qu'il n'y a aucune corrélation entre la participation à la vie de la cité, évidente et incontestable dans les cas susmentionnés, et l'accès à la citoyenneté institutionnelle.

Dans le même temps, partant des dynamiques sociales et politiques des marges urbaines, comment contester l'existence de ce que E. Le Texier (2006) appelle une « citoyenneté sans citoyen » ? L'absence de mécanisme officiel d'intégration à la ville n'empêche pas les habitants des marges d'être au cœur de la vie de la cité. Tant il est vrai qu'il y a, dans les marges urbaines, des moyens détournés, voire même accélérés, d'accéder à une forme de « citoyenneté urbaine » (Donzelot, 2009), entendue ici comme une quête de l'égalité des chances dans l'accès aux ressources urbaines. C. Pujol (2016) montre ainsi comment des habitants de Rosario (Argentine) parviennent à s'extraire des limites des quartiers populaires et périphériques desquels ils sont souvent captifs, en participant à certaines mobilisations de chômeurs. L'auteure parle alors de « mise en visibilité d'une citoyenneté illégitime » (*ibid.*, p. 340). Ces manifestations permettent aussi d'éveiller les consciences des élites du centre sur la réalité de la marge ; si elles ne dissipent pas les inégalités, elles font au moins entendre les voix de la citoyenneté des marges. En outre, c'est paradoxalement dans le contexte général de l'aggravation des inégalités intra-urbaines liées à la néolibéralisation que s'exprime aujourd'hui le plus clairement un certain nombre de résistances politiques, portées par des acteurs urbains, revendiquant, dans le cadre certes un peu « valise » du « droit à la ville », une plus grande participation démocratique (cf. même chapitre, section 4.1). À ce titre, l'expérience politique acquise par des habitants des marges favorise, selon certains, la conscientisation des injustices et donc l'action mobilisatrice (Nicholls, Vermeulen, 2012). Mais, au-delà de la dimension de résistance et sans préjuger du rôle systématiquement mobilisateur de la marge urbaine, nous rejoignons M. Morange (2016) qui parle d'un « droit à la ville de fait ». Celui-ci rendrait compte de l'ajustement entre une forme de conformisme aux règles en vigueur – les habitants des marges ne cherchant pas tous, loin de là, à contester l'ordre établi<sup>53</sup> – et une forme de contestation de ces dernières, qui s'exprime lors des mobilisations urbaines.

Dans cet ajustement, le concept d'« empiètement silencieux » forgé par A. Bayat (2010), entendu comme la conquête progressive, laborieuse et sans bruit d'un « capital » urbain par les plus démunis, demeure très utile pour penser la citoyenneté des marges urbaines. Par ailleurs, analysant des quartiers populaires en Argentine et en France, D. Merklen (2009) forge son concept de « politicités »<sup>54</sup>

---

<sup>53</sup> Ces formes d'« ajustement » sont l'objet principal du chapitre 5 suivant.

<sup>54</sup> « Par politicités, nous voulons signaler ces nouvelles pratiques et formes de mobilisation collective, ces nouveaux rapports avec les gouvernements (au niveau local et national), ces nouveaux rapports avec les institutions et ces nouvelles formes de socialisation politiques auxquels les uns et les autres sont confrontés. » (Merklen, 2009, p. 23).

sur les nouvelles formes d'action construites autour « d'une double exigence de "survie" et de "citoyenneté" constitutive de la mobilisation » (Merklen, 2006, p. 174).

En parallèle, quelques travaux réalisés après 2011 sur le Moyen-Orient ont montré la transformation en profondeur du processus d'appropriation de l'espace, considérée comme un préalable au sentiment d'appartenance à la cité. Cette transformation opère, nous l'avons déjà dit, à travers l'augmentation des formes de participation à la vie locale, que ce soit en prise directe avec la rue ou via les comités populaires révolutionnaires, par exemple. Mais cette transformation ne saurait être complète sans la diversification, concomitamment aux changements politiques et sociaux, des formes de culture urbaine. La multiplication des graffitis au Caire (Klaus, 2014) (Fig. 4.5) ou encore l'apparition d'un photojournalisme engagé à Sanaa (Alviso-Marino, 2013) en sont des exemples tout à fait évocateurs.

**Figure 4.5. Un des hauts lieux de l'expression de la contestation et de la représentation des martyrs de la révolution au Caire : rue Mohamed Mahmoud, mur de l'Université américaine.**



De gauche à droite : portraits de Mina Daniel (avec des ailes d'ange), activiste et blogueur chrétien, tué par les forces de sécurité le 9 octobre 2011 ; Essam Atta et Atef Abu al-Hassan, manifestants et activistes, défigurés par la torture et tués par les forces de sécurité fin octobre 2011. Peint par des artistes-activistes, ce mur était régulièrement badigeonné de blanc par les autorités, puis réapproprié par les graffeurs.

*Cliché : B. Florin, 2012.*

Enfin, l'identification massive à des lieux de mobilisation insoupçonnables, tels que la Place du Changement à Sanaa (qui s'est improvisée lieu de contestation du pouvoir en place suite à l'occupation par ce dernier de la place centrale de la ville en mars 2011), la place de la Perle à Manama (qui n'avait jamais fait l'objet d'aucune manifestation de cette ampleur avant 2011), jusqu'aux ronds-points de Sohar (deuxième ville du sultanat d'Oman qui a connu, pendant trois jours, un mini « Printemps arabe »), a mis en lumière des espaces « contestés », des lieux ordinaires mais désormais hautement symboliques, qui renouvellent profondément les rapports espace/société dans cette région du monde.

#### **CONCLUSION du chapitre 4**

Les revendications formulées par les habitants des quartiers de marges – qui peuvent dans certains cas se transmuier en mobilisations – procèdent de leur volonté de ces habitants de pouvoir profiter de

l'espace urbain avec des droits égaux à ceux des autres citoyens et en tant que citoyens à part entière, indépendamment de leur classe sociale d'appartenance, de leur origine géographique et de leur quartier de résidence. Aussi les marges sont-elles possiblement le lieu, mais également la source, de contestations qui revêtent des formes très variées et des intensités inégales du fait de la diversité des situations, des contextes et de la morphologie sociale des villes où elles se situent. Si l'on dépasse cette diversité, les marges (et ceux qui y vivent), loin d'être des « anomalies » urbaines, doivent être considérées comme des espaces où les habitants revendiquent leur droit d'exister dans la ville, réclament des améliorations, contestent les modes de fabrication urbaine qui leur sont le plus souvent imposés. Leurs revendications, et éventuellement les contestations qui en procèdent, se déclinent à différentes échelles, depuis le coin de la rue jusqu'aux lieux de représentation du pouvoir, en passant par le quartier. En ce sens, le quartier de marge n'est pas seulement le théâtre, mais aussi la source où émergent ces contestations, ainsi que le lieu où elles se déploient et où elles reconstruisent des identités. L'analyse que nous avons entreprise de ces formes collectives et individuelles d'engagement a permis de cerner ce que l'espace « fait » aux mobilisations, mais aussi, en retour, comment les mobilisations restructurent l'espace par le biais des changements des perceptions sociales, culturelles et politiques des habitants.

À une autre échelle, celle de la grande ville ou de la métropole, les habitants des marges sont confrontés à un mode de fonctionnement et de « gouvernance » des espaces urbains, lesquels, dans le contexte de la ville néolibérale, sont de plus en plus segmentés et ségrégués. Les frontières visibles ou invisibles qui les délimitent ont un effet direct sur l'accessibilité aux quartiers centraux ou aisés, agissant de fait sur les pratiques des habitants, de telle sorte que « la spatialité de l'(in)justice affecte la société et la vie sociale tout autant que les processus sociaux façonnent la spatialité ou la géographie spécifique de la justice » (Soja, 2010, p. 5) : en ce sens, le présent chapitre voudrait rendre perceptible la capacité des habitants à franchir les frontières de leurs quartiers de marge, à se mobiliser et à manifester dans les espaces centraux, quitte à y risquer leur vie.

Pour autant, les situations de résistance et de lutte auxquelles nous avons fait référence dans les développements antérieurs n'en laissent pas moins dans l'ombre d'autres situations, probablement infiniment plus nombreuses, où les mobilisations ont tantôt échoué, plus ou moins rapidement, tantôt été réprimées sans que leur écho en soit porté à l'extérieur du lieu où elles se sont déroulées et sans qu'il ait touché d'autres personnes que celles directement concernées. Il convient donc de se garder d'appliquer à ces résistances une interprétation trop univoque ou de les réifier : certaines d'entre elles sont loin d'être vertueuses, de nombreuses sont mort-nées ou peu durables et beaucoup sont porteuses de conflits et dissensions internes. De fait, il faut éviter de lire et interpréter ces mobilisations ou résistances au prisme d'une vision idyllique de l'individu qui aurait une conscience claire de sa subjectivité et réclamerait sa liberté. Beaucoup d'actions émanant des quartiers de marges peuvent exprimer des revendications rétrogrades ou traditionalistes ; elles peuvent très bien ne pas contester les pouvoirs en place, mais au contraire leur manifester appui et soutien, quand bien même, dans le cadre d'États autoritaires (à différents degrés), l'autonomie des acteurs à définir le contenu et les finalités de leurs actions soit plus que relative. Il n'empêche que, à l'instar de pays tels que l'Égypte, l'Algérie ou le Maroc, l'AKP d'Erdogan bénéficie des votes de nombreux quartiers (populaires) constituant des marges urbaines, surtout lorsqu'il y a des formes de redistribution de la croissance en leur faveur, lesquelles peuvent relever de l'utilitarisme ou de l'évitement des conflits. Le renforcement actuel – à quelques exceptions près – de l'autoritarisme<sup>55</sup>, d'un côté de la Méditerranée, la montée

---

<sup>55</sup> L'autoritarisme peut se combiner, selon le contexte, à des formes d'ouverture démocratique et de mise en

des extrémismes, sur l'autre rive, trouvent également de nombreux appuis dans des quartiers de ce type, sans doute parce que, pour de nombreux habitants, plus que la liberté, ce sont l'ordre et la sécurité qui priment. L'échec des transitions politiques vers la démocratie et, encore davantage, la répression de toute contestation politique (Égypte), la peur de la contagion (notamment au Maroc), l'« achat » de la paix sociale grâce à la mobilisation d'une fraction de la rente pétrolière (Algérie), mais aussi la poursuite des pratiques clientélares et de corruption, sont autant d'éléments d'explication de ces situations, qui semblent bien loin de celles des années 2010-2011 durant lesquelles ont eu lieu des manifestations massives en faveur des libertés et, plus largement, de la liberté.

Considérer que les habitants des marges sont, dans leur grande majorité, loin d'être passifs ou amorphes – comme nous en sommes convaincus –, n'implique pas que leurs capacités et moyens à organiser et animer les résistances soient toujours et partout égales – et ce, surtout, parce que leurs positions sociales sont inégales. De fait, si certains s'opposent, beaucoup composent, quand le plus souvent la population est inscrite simultanément dans des dynamiques collectives de contestation et d'individualisation de ses démarches auprès des pouvoirs publics (Merklen, 2009). Une position similaire est tenue par A. Allal quand il évoque la situation tunisienne actuelle : pour lui, en effet, les habitants des marges peuvent contester le pouvoir, dans le même temps où ils doivent souvent (par nécessité ou par intérêt) s'acoquiner avec lui.

Au-delà de ces comportements et pratiques de soutien aux pouvoirs en place, il apparaît de plus en plus fréquemment que les revendications en termes de « citoyenneté urbaine » (Donzelot, 2009, p. 65), prenant la forme de demandes de reconnaissance de droits sociaux et économiques (droit au logement, à la santé, au travail, protection contre le chômage, etc.), peuvent conduire à des exigences plus politiques, de l'ordre de la citoyenneté civile (reconnaissance et mise en application des libertés fondamentales : liberté d'expression, égalité devant la justice) ou de citoyenneté politique (droit de vote, élections non truquées, droit à la participation aux affaires politiques, etc.). En un mot, tout ce qui composerait une « citoyenneté ordinaire », laquelle « n'a pas d'essence [...] immuable dans le temps et l'espace », mais est « un construit social et politique, une fabrique en constante évolution, un ensemble de processus pouvant varier dans les formes de son effectuation » (Carrel, Neveu, 2014, p. 6).

Mais les considérations de J. Donzelot, ainsi que celles de M. Carrel et C. Neveu, dont nous venons de faire état, ne se limitent pas au cas français. Elles éclairent aussi nos analyses parce qu'elles recouvrent notamment les significations politiques et sociales des « révolutions arabes » qui étaient incontestablement porteuses d'une revendication forte de citoyenneté ». Finalement, l'accès indirect à une forme de « citoyenneté urbaine » par la mobilisation et la politisation des pratiques ordinaires, ajouté aux conséquences des mobilisations récentes dans le monde arabe et méditerranéen autour de toutes les dimensions de la vie urbaine (urbanistique, économique, sociale, culturelle, etc.), ne nous inviteraient-ils pas à reconsidérer la définition de la citoyenneté ?

\*\*\*

### **Sitographie spécifique au chapitre**

Carnet d'Hypothèses d'É. Verdeil, *Rumor*  
<https://rumor.hypotheses.org/eric-verdeil.fren>

*France Culture*, émission de M. Bennani-Chraïbi (08/11/2018) : « Iran, Maroc, Syrie : de la frustration économique à la contestation »

---

scène participative.

[https://www.franceculture.fr/emissions/cultures-monde/un-monde-de-fractures-14-iran-maroc-syrie-de-la-frustration-economique-a-la-contestation\]](https://www.franceculture.fr/emissions/cultures-monde/un-monde-de-fractures-14-iran-maroc-syrie-de-la-frustration-economique-a-la-contestation)

İMECE *Mouvement de l'urbanisme pour le peuple*

<http://www.toplumunsehircilikhareketi.org/>

*Le Monde Diplomatique*, édition de juillet 2017, article d'A. Jamaï : « Au Maroc, le Rif défie le Roi »

<https://www.monde-diplomatique.fr/2017/07/JAMAÏ/57669>

*Reclaim Istanbul*

<https://reclaimistanbul.com/2011/04/04/istanbul-living-in-exclusion/>

